

The logo for Supremex is centered on a light gray background. It features the word "Supremex" in a bold, italicized, red sans-serif font. The background is a grid of alternating light gray icons: a cube and an envelope, arranged in a checkerboard pattern. The word "Supremex" is superimposed over this grid, with the letters in red. The 'x' at the end of the word is stylized with a diagonal slash through it.

Supremex

Rapport de gestion

Pour les périodes de trois et douze mois closes les 31 décembre 2022 et 2021

TABLE DES MATIÈRES

1.	BASE DE PRÉSENTATION	3
2.	DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3
3.	FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS	4
3.1	TABLEAUX DES FAITS SAILLANTS FINANCIERS	4
3.2	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2022 ET ÉVÈNEMENTS RÉCENTS.....	4
3.3	FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2022	5
4.	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	5
5.	SURVOL	8
6.	STRATÉGIE	9
7.	PERSPECTIVES	10
8.	TAUX DE CONVERSION DE DEVICES	11
9.	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	11
9.1	SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	11
10.	ANALYSE DES RÉSULTATS	12
10.1	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2022.....	12
10.2	RÉSULTATS DE LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2022	15
10.3	REVENUS GÉOGRAPHIQUES ET DIVERSIFICATION DES ACTIFS	18
11.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE	18
12.	SITUATION FINANCIÈRE	19
12.1	RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	19
12.2	ACTIFS	19
12.3	FINANCEMENT.....	19
12.4	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN	20
13.	TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	20
13.1	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	21
13.2	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	21
13.3	FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT.....	21
14.	CAPITAL-ACTIONS	22
15.	ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS	22
16.	MÉTHODES COMPTABLES	22
17.	INSTRUMENTS FINANCIERS	27
18.	FACTEURS DE RISQUE	27
19.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)	34

1. BASE DE PRÉSENTATION

Le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») qui suit, daté du 22 février 2023, doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces états financiers consolidés de la Société ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). L'exercice de la Société se termine le 31 décembre. La monnaie fonctionnelle des états financiers de la Société est le dollar canadien. Les montants par action sont calculés à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les périodes de trois et de douze mois closes le 31 décembre 2022.

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole SXP. Des renseignements supplémentaires au sujet de Supremex, y compris la notice annuelle de la Société, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Société à l'adresse www.supremex.com.

2. DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles, la dette nette, le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté¹, la répartition du chiffre d'affaires entre ses segments Enveloppe et Emballage d'ici la fin de 2025, les dépenses en immobilisations, les versements de dividendes et le rendement futur de Supremex ainsi que des énoncés ou des informations semblables sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, les attentes et les estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent rapport de gestion. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Supremex prévient que de telles hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques telles qu'une inflation accrue et des hausses importantes des taux d'intérêt des banques centrales, des ralentissements économiques ou des récessions pourraient rendre ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : la diminution de la consommation d'enveloppes, la stratégie de croissance et de diversification, le personnel clé, la pénurie de main d'œuvre, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, la crise sanitaire mondiale, l'augmentation du coût des matières premières et leur disponibilité, la perturbations des activités, l'augmentation de la concurrence, la dépendance et perte de relations avec les clients, les cycles économiques, la fluctuation des taux de change, les risques de crédit liés aux créances clients, la disponibilité des fonds, la fluctuation des taux d'intérêt, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, le risque éventuel de litige, la cybersécurité et la protection des données et l'absence de garantie de verser des dividendes. En outre, les risques et les incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales éventuelles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les pressions inflationnistes sur les coûts des intrants et l'incapacité de transmettre les augmentations des matières premières aux clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et ces incertitudes sont abordés tout au long

¹ Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

de ce rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et, en particulier dans les "Facteurs de risque". Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indument à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou autrement.

3. FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS

3.1 Tableaux des faits saillants financiers

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action et des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
État des résultats				
Ventes	78 761	66 203	272 467	226 430
Résultat d'exploitation	10 075	6 819	40 664	23 279
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	15 332	12 218	56 841	39 042
Marge de BAIIA ajusté ⁽¹⁾	19,5 %	18,5 %	20,9 %	17,2 %
Résultat net	6 660	4 896	28 436	15 752
Résultat net de base et dilué par action	0,26	0,18	1,09	0,58
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	7 854	6 431	29 980	17 409
Résultat net ajusté par action ⁽¹⁾	0,31	0,24	1,15	0,64
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	11 739	13 821	26 914	29 996
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	10 193	12 281	24 362	26 142

⁽¹⁾ Mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

3.2 Faits saillants de la période de trois mois close le 31 décembre 2022 et évènements récents

- Ventes totales en hausse de 19,0 %, atteignant 78,8 millions \$, comparativement aux ventes de 66,2 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2021.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 30,1 %, atteignant 60,7 millions \$, comparativement aux ventes de 46,7 millions \$ enregistrées au quatrième trimestre de 2021.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en baisse de 7,6 %, atteignant 18,1 millions \$, comparativement aux ventes de 19,6 millions \$ enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de la fermeture progressive de Durabox et de la relocalisation des activités de boîtes pliantes.
- Le BAIIA ajusté² a atteint 15,3 millions \$, ou 19,5 % des ventes, comparativement à 12,2 millions \$, ou 18,5 % des ventes, lors de l'exercice précédent.
- Hausse de 36,0 % du résultat net, qui s'est établi à 6,7 millions \$, comparativement à 4,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2021.
- Hausse du résultat par action, qui s'est élevé à 0,26 \$, comparativement à 0,18 \$ au quatrième trimestre de 2021.
- Le 1^{er} novembre 2022, acquisition de Royal Envelope Corporation (« Royal Envelope »), située à Chicago.

² Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

- Le 16 janvier 2023, acquisition d'Impression Paragraph Inc. (« Paragraph »), un fournisseur intégré d'emballages à base de papier, de services d'impression et de produits de point de vente exploitant deux usines dans la province de Québec.
- Le 22 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action ordinaire, ce qui représente une augmentation de 16,7 % comparativement au dividende précédent versé. Il s'agit de la deuxième augmentation, soit une hausse cumulative de 40,0 %, depuis le rétablissement des paiements des dividendes au début de 2022.

3.3 Faits saillants de la période de douze mois close le 31 décembre 2022

- Ventes totales en hausse de 20,3 %, atteignant 272,5 millions \$, comparativement aux ventes de 226,4 millions \$ enregistrées au cours de l'exercice précédent.
- Ventes tirées du secteur des produits d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 4,2 %, atteignant 72,1 millions \$, comparativement aux ventes de 69,2 millions \$ enregistrées en 2021.
- Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 27,4 %, atteignant 200,3 millions \$, comparativement aux ventes de 157,2 millions \$ enregistrées au cours de l'exercice précédent.
- Hausse du BAIIA ajusté³, qui s'est établi à 56,8 millions \$, soit 20,9 % des ventes, comparativement à 39,0 millions \$, soit 17,2 % des ventes, au cours de l'exercice précédent.
- Hausse marquée du résultat net, qui s'est établi à 28,4 millions \$, comparativement à 15,8 millions \$ en 2021.
- Hausse importante du résultat par action, qui s'est élevé à 1,09 \$, comparativement à 0,58 \$ lors de l'exercice précédent.
- Aucune subvention provenant des programmes de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL ») n'a été comptabilisée en 2022, comparativement au montant de 2,1 millions \$ enregistré en 2021.
- Rétablissement des dividendes, les paiements versés aux actionnaires totalisant 0,135 \$ par action ordinaire en 2022.
- Renouvellement du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») dans le cours normal des activités, permettant à Supremex de racheter jusqu'à 1 301 713 actions ordinaires d'ici le 30 août 2023.
- Rachat de 438 400 actions de la Société pour une contrepartie totale de 1,5 million \$ en vertu du programme OPR.
- Nomination de Simon Provencher au poste de président du secteur des produits d'emballage, à compter du 6 septembre 2022.

4. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être considérées comme des alternatives aux mesures de la performance financière préparées conformément aux IFRS. La direction considère ces indicateurs comme des informations pouvant aider les investisseurs à évaluer la rentabilité de la Société et permettre une meilleure comparabilité des résultats d'une période à l'autre.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS sont définies comme suit :

Mesure financière non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA	<p>Le BAIIA représente le résultat avant frais de financement nets, impôt sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles.</p> <p>La Société utilise le BAIIA pour évaluer son rendement. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société.</p>

³ Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Mesure financière non conforme aux IFRS	Définition
BAIIA ajusté	<p>Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA qu'on a ajusté pour en retirer les éléments significatifs qui ne font pas partie du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent le cas échéant, mais sans s'y limiter, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais liés à l'acquisition d'entreprises.</p> <p>La Société utilise le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la Société et qu'elle augmente la transparence et la clarté des principaux résultats de la Société. Cette mesure permet aussi aux utilisateurs de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société comparativement aux exercices précédents.</p>
Marge du BAIIA ajusté	<p>La marge du BAIIA ajusté est un ratio exprimé en pourcentage et calculé en divisant le BAIIA ajusté par les ventes.</p> <p>La Société utilise la marge du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités. La direction estime que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et les tendances connexes.</p>
Résultat net ajusté	<p>Le résultat net ajusté correspond au résultat net dont les éléments significatifs énumérés dans la définition susmentionnée du BAIIA ajusté ont été retirés, net d'impôts.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, net d'impôts. La direction croit que cette mesure non conforme aux IFRS fournit aux utilisateurs une autre façon d'évaluer les résultats de la Société, sans l'effet des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, ce qui est très utile pour évaluer les activités courantes et les tendances actuelles du rendement de la Société. La direction croit également que cette mesure non conforme aux IFRS permet aux utilisateurs de mieux comprendre les résultats de la Société et d'en améliorer la comparabilité d'une période à l'autre.</p>
Résultat net ajusté par action	<p>Le résultat net ajusté par action représente le résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période concernée.</p> <p>La Société utilise le résultat net ajusté par action pour évaluer le rendement et la rentabilité de la Société, à l'exclusion des éléments qui ne font pas partie du cours normal des activités, net d'impôts, sur une base par action.</p>
Flux de trésorerie disponibles	<p>Cette mesure correspond aux flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation selon les états consolidés des flux de trésorerie, desquels ont été déduits les ajouts d'immobilisations corporelles et incorporelles, nets de cessions.</p> <p>La direction considère que les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de la santé financière et du rendement opérationnel de la Société, parce qu'ils indiquent le montant des liquidités disponibles pour gérer la croissance, pour rembourser la dette et pour réinvestir dans la Société. La direction considère que cette mesure utile offre aux investisseurs une perspective sur la capacité de la Société à générer des liquidités, après avoir effectué les dépenses en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités de la Société et la création de valeur à long terme.</p>

Mesure financière non conforme aux IFRS	Définition
Dettes nettes	<p>La dette nette représente la dette totale de la Société, déduction faite des frais de financement reportés et de la trésorerie.</p> <p>La Société utilise la dette nette comme un indicateur du niveau d'endettement et du levier financier de la Société, puisqu'elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par les liquidités disponibles. La direction pense que les investisseurs pourraient tirer parti de l'utilisation de la dette nette pour déterminer le levier financier d'une entreprise.</p>
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	<p>Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté représente la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.</p> <p>La direction utilise ce ratio pour surveiller le levier financier de la Société et elle estime que certains investisseurs se servent de ce ratio comme une mesure du levier financier.</p>

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS :

Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars, à l'exception des marges)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	6 660	4 896	28 436	15 752
Impôt sur le résultat	2 345	1 363	9 657	5 301
Frais de financement nets	1 070	560	2 571	2 226
Amortissement des immobilisations corporelles	1 299	1 314	5 799	5 314
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 239	1 144	4 529	4 830
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 106	867	3 762	3 381
BAIIA	13 719	10 144	54 754	36 804
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	520	—	550	164
Dépréciation d'actifs	—	2 074	—	2 074
Dépenses de restructuration	966	—	1 410	—
Ajustement de valeur sur stocks acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	127	—	127	—
BAIIA ajusté	15 332	12 218	56 841	39 042
<i>Marge de BAIIA ajusté (%)</i>	<i>19,5 %</i>	<i>18,5 %</i>	<i>20,9 %</i>	<i>17,2 %</i>

Rapprochement du résultat net au résultat net ajusté et du résultat net par action au résultat net ajusté par action

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	6 660	4 896	28 436	15 752
Ajustements, nets d'impôt				
Frais d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprise	385	—	407	122
Dépréciation d'actifs	—	1 535	—	1 535
Dépense de restructuration	715	—	1 043	—
Ajustement de valeur sur stock acquis par le biais d'une acquisition d'entreprise	94	—	94	—
Résultat net ajusté	7 854	6 431	29 980	17 409
Résultat net par action	0,26	0,18	1,09	0,58
Ajustements, nets d'impôt, en dollars par action	0,05	0,06	0,06	0,06
Résultat net ajusté par action	0,31	0,24	1,15	0,64

Rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation aux flux de trésorerie disponibles

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	11 739	13 821	26 914	29 996
Acquisitions d'immobilisations corporelles (nettes de cessions)	(1 475)	(1 132)	(2 180)	(3 304)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(71)	(408)	(372)	(550)
Flux de trésorerie disponibles	10 193	12 281	24 362	26 142

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Dette totale	54 748	44 529
Frais de financement reportés	(334)	(178)
Trésorerie	(1 929)	(6 365)
Dette nette	52 485	37 986
BAIIA ajusté – TTM ⁽¹⁾	56 841	39 042
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	0,9	1,0

⁽¹⁾ Se reporter à la section « Résultats d'exploitation trimestriels sélectionnés » pour plus d'informations sur les résultats de chacun des huit derniers trimestres.

5. SURVOL

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte onze installations manufacturières réparties dans quatre provinces au Canada et six installations manufacturières aux États-Unis, et emploie plus de 1 000 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, d'entreprises de publipostage, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Elle fabrique et distribue également une gamme diversifiée de produits d'emballage et de produits spécialisés, notamment des emballages en carton plat de grande qualité et des emballages destinés au commerce électronique. Les autres produits d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®⁴, les étiquettes, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®⁵.

Information sectorielle

La Société exerce actuellement ses activités dans deux secteurs d'activité : la fabrication et la vente d'enveloppes ainsi que la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés. Depuis plus de quarante ans, Supremex a développé une expertise clé dans le domaine des substrats de papier et de conversion, pour devenir l'un des plus importants fabricants et distributeurs d'enveloppes en Amérique du Nord. Il y a quelques années, la Société a procédé à la mise en œuvre d'une stratégie de croissance et de diversification dans les produits d'emballage et des produits spécialisés.

Le secteur Enveloppe

La Société fabrique une vaste gamme d'enveloppes standards et personnalisées dans un éventail de styles, de formes et de couleurs, ce qui lui permet d'offrir à ses clients un haut degré de flexibilité et de personnalisation. Ces produits sont conçus pour répondre aux exigences des grandes sociétés nationales et multinationales, des entreprises de publipostage, des distributeurs, des organismes publics, des PME et des fournisseurs de solutions.

Le secteur Emballage et Produits spécialisés

La Société fabrique et distribue également une gamme diversifiée de solutions d'emballage et de produits spécialisés, y compris, des emballages en carton plat de haute qualité, des solutions d'emballage destinées au commerce électronique ainsi que des étiquettes. L'offre d'emballages en carton plat s'adresse principalement aux entreprises des marchés de la santé, des produits de beauté, de l'industrie pharmaceutique et de l'alimentation à domicile. Les solutions d'emballage pour le commerce électronique sont respectueuses de l'environnement et sont conçues et fabriquées de manière à ce que les marchands en ligne qui les utilisent, qu'ils soient de petite taille ou d'envergure internationale, puissent optimiser leurs expéditions et réduire le suremballage. L'offre d'étiquettes est principalement destinée aux clients existants des secteurs des enveloppes et des solutions d'emballage de la Société avec des solutions d'étiquettes complémentaires. Les étiquettes font également partie intégrante de l'offre de produits destinés aux clients des industries de la santé, des produits de beauté et de l'industrie pharmaceutique. Les autres solutions d'emballage et produits spécialisés comprennent les produits Conformer®, les sacs en polyéthylène pour les services de messagerie, les enveloppes à bulles et les produits d'expédition Enviro-logiX®.

6. STRATÉGIE

Au cours de la dernière décennie, Supremex a procédé activement à la mise en œuvre d'une stratégie de diversification en trois volets pour soutenir la croissance de ses ventes et de sa rentabilité. Tout d'abord, la Société a consolidé sa position de chef de file sur le marché canadien des enveloppes en y renforçant sa présence grâce à l'affectation de ses capacités de production et à la conclusion de deux acquisitions, dans l'Ouest et dans l'Est du Canada. Ensuite, la Société a tiré parti d'occasions de croissance sur le marché américain des enveloppes, à l'interne en utilisant le surplus de capacité de production de ses usines canadiennes, et au moyen d'acquisitions conclues dans le Nord-Est et le Midwest des États-Unis. Enfin, Supremex a développé méthodiquement ses capacités de production de produits d'emballage, principalement au moyen d'acquisitions, dans le but d'atteindre une masse critique dans cet attrayant marché en pleine croissance, notamment dans les marchés à valeur ajoutée que sont les boîtes pliantes, les emballages destinés au commerce électronique et les étiquettes.

⁴ Conformer® est une marque déposée de Conformer Products, Inc.

⁵ Enviro-logiX® est une marque déposée d'Envirollogix Inc.

L'essor du commerce électronique et les changements de comportement des consommateurs ont été des moteurs de croissance importants pour les marchés des solutions d'emballage, des étiquettes et des produits spécialisés. En 2017 et en 2018, Supremex a posé les fondations de sa plateforme de produits d'emballage en faisant l'acquisition de deux importants manufacturiers de solutions d'emballage en carton plat et d'une entreprise complémentaire spécialisée dans la fabrication d'étiquettes, principalement axés sur les industries des produits alimentaires, pharmaceutiques et cosméceutiques de la province de Québec. En 2021, Supremex a conclu sa première acquisition dans le secteur américain des produits d'emballage avec l'achat de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi à Indianapolis, en Indiana. Au début de 2023, la Société a augmenté la masse critique à son secteur Emballage et produits spécialisés au Québec, en faisant l'acquisition de Paragraph.

De la fin 2017 à 2019, Supremex a effectué des investissements de plus de 5 millions \$, qui lui ont permis d'augmenter considérablement sa capacité de production et l'offre de produits de sa plateforme de produits d'emballage en vue de répondre à la demande sans cesse croissante. Ces investissements ont ouvert la porte à de nouvelles applications dans différents marchés et ont permis à la Société d'élargir sa clientèle et de consolider sa position à titre de fournisseur de produits d'emballage spécialisés à valeur ajoutée.

La stratégie de Supremex consiste à tirer parti de sa capacité de production, de son savoir-faire et de ses flux de trésorerie pour financer le pivotement de ses activités vers les produits d'emballage et les produits spécialisés. L'objectif de la Société d'ici la fin de l'exercice 2025 est de parvenir à une répartition égale de ses ventes entre les produits d'enveloppes et les produits d'emballage. Pour accélérer ce virage, Supremex prévoit de réaliser d'autres acquisitions stratégiques.

Le tableau suivant présente l'évolution des revenus de Supremex dans les produits d'emballage et les produits spécialisés sur la période 2017-2022.

% Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés	34 600	56 886	54 546	58 104	69 235	72 149
Ventes totales	179 072	195 087	191 669	204 604	226 430	272 467
% des ventes des produits d'emballage et des produits spécialisés	19,3 %	29,2 %	28,5 %	28,4 %	30,6 %	26,5 %

7. PERSPECTIVES

Sous l'impulsion d'une forte demande pour ses produits et d'un carnet de commandes bien rempli, Supremex fonctionne à des niveaux de capacité élevés, compte tenu de sa main-d'œuvre actuelle. Grâce à son approche proactive à l'égard de l'approvisionnement et à sa solide réputation sur le marché, la Société a la capacité de se procurer des matières premières en cas de pénurie, comme cela s'est produit jusqu'à récemment, et elle a aussi démontré qu'elle était en mesure de passer aux clients une hausse de coûts due à l'inflation. Alors que s'amorce 2023, les conditions de marché de la chaîne d'approvisionnement sont revenues à des niveaux plus normaux.

En 2023, la Société se concentrera sur l'intégration de ses récentes acquisitions, tout en s'efforçant activement de tirer parti de toutes les synergies de ventes et de coûts. Dans le secteur des enveloppes, grâce à Royal Envelope, la Société dispose d'une capacité de production supplémentaire et elle est en mesure d'étendre sa présence géographique dans ce marché potentiel. En ce qui concerne le secteur des produits d'emballage, l'acquisition de Paragraph permet à Supremex d'atteindre une masse critique, d'augmenter sa capacité de production et les ventes tirées de ce secteur ainsi que d'offrir de nouvelles solutions d'emballage à ses clients.

En ce qui concerne le déploiement de capitaux en 2023, la Société prévoit d'investir dans des dépenses en immobilisations et de continuer à verser des dividendes trimestriels. La Société poursuivra également sa recherche en vue d'effectuer des acquisitions stratégiques, principalement dans le secteur des produits d'emballage.

8. TAUX DE CONVERSION DE DEVICES

Le tableau suivant présente les taux de change moyens et les taux de change en vigueur à la clôture applicables aux périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2022 et 2021. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses pour les périodes mentionnées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif des établissements étrangers ainsi que des éléments d'actif et de passif monétaires des établissements canadiens libellés en dollars américains.

Taux USD/CAD

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Moyen USD	1,358	1,260	1,302	1,254
Clôture USD	1,354	1,268	1,354	1,268

9. SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

9.1 Sommaire de l'information financière

Principales informations financières consolidées

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Ventes	78 761	66 203	272 467	226 430
Charges d'exploitation	52 430	44 743	181 733	158 260
Frais de vente et d'administration	11 798	9 242	34 978	29 292
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items	14 533	12 218	55 756	38 878
Amortissement des immobilisations corporelles	1 299	1 314	5 799	5 314
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 239	1 144	4 529	4 830
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 106	867	3 762	3 381
Dépréciation d'actifs	—	2 074	—	2 074
Dépenses de restructuration	966	—	1 410	—
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(152)	—	(408)	—
Résultat d'exploitation	10 075	6 819	40 664	23 279
Frais de financement nets	1 070	560	2 571	2 226
Résultat avant impôt sur le résultat	9 005	6 259	38 093	21 053
Impôt sur le résultat	2 345	1 363	9 657	5 301
Résultat net	6 660	4 896	28 436	15 752
Résultat net de base et dilué par action	0,26	0,18	1,09	0,58
Dividende déclaré par action	0,03	—	0,135	—

Information sur les ventes

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Enveloppes	60 686	46 650	200 318	157 195
Variation de volume	(12,6 %)	13,6 %	(0,9 %)	6,9 %
Variation du prix de vente moyen	48,8 %	1,5 %	28,6 %	0,4 %
Variation totale	30,1 %	15,3 %	27,4 %	7,3 %
Emballage et produits spécialisés	18 075	19 553	72 149	69 235
Variation totale	(7,6 %)	38,0 %	4,2 %	19,2 %
Total des ventes	78 761	66 203	272 467	226 430
Variation des ventes	19,0 %	21,2 %	20,3 %	10,7 %

Information sectorielle

(en milliers de dollars, à l'exception des %)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Ventes par secteur				
Enveloppe	60 686	46 650	200 318	157 195
Emballage et produits spécialisés	18 075	19 553	72 149	69 235
Total des ventes	78 761	66 203	272 467	226 430
BAIIA ajusté⁽¹⁾ par secteur				
Enveloppe	14 893	7 974	49 944	28 485
% des ventes du secteur	24,5 %	17,1 %	24,9 %	18,1 %
Emballage et produits spécialisés	3 908	6 197	15 187	13 625
% des ventes du secteur	21,6 %	31,7 %	21,0 %	19,7 %
Charges corporatives et autres charges non allouées	(3 469)	(1 953)	(8 290)	(3 068)
BAIIA ajusté⁽¹⁾ total	15 332	12 218	56 841	39 042
% du total des ventes	19,5 %	18,5 %	20,9 %	17,2 %

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

10. ANALYSE DES RÉSULTATS

10.1 Résultats de la période de trois mois close le 31 décembre 2022

Ventes

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 se sont établies à 78,8 millions \$, une augmentation de 12,6 millions \$ ou 19,0 %, comparativement aux ventes du même trimestre de 2021. L'apport généré par l'acquisition de Royal Enveloppe était d'environ 9,7 millions \$.

Secteur Enveloppe

Les ventes se sont établies à 60,7 millions \$, soit une augmentation de 30,1 %, comparativement aux ventes de 46,7 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2021. Cette augmentation des ventes est le reflet de l'apport généré par l'acquisition de Royal Envelope, d'une hausse de 48,8 % des prix de vente moyens comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, attribuable principalement à un portefeuille de produits et à une composition de la clientèle plus favorables pour les activités américaines, aux augmentations de prix mises en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation ainsi qu'à un effet de change favorable. Ces facteurs ont été atténués en partie par une baisse de volume, principalement attribuable à la très forte demande de l'industrie au cours du quatrième trimestre de 2021. Les ventes d'enveloppes représentaient 77,1 % des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 70,5 % pour la même période de l'exercice précédent.

Secteur Emballage et produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 18,1 millions \$, une baisse de 7,6 %, comparativement aux ventes de 19,6 millions \$ enregistrées au même trimestre de 2021. Cette variation est principalement attribuable au ralentissement progressif des activités de l'usine Durabox et à l'incidence ponctuelle sur les ventes de l'interruption de production des activités de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal en raison du déménagement de cette usine, des événements qui ont eu lieu au cours des troisième et quatrième trimestres. Le processus de relocalisation s'est terminé à la fin de la période. Ces facteurs ont été atténués en partie par une augmentation des ventes de l'autre usine de boîtes pliantes de la Société et par une hausse de la demande de solutions d'emballage pour le commerce électronique. Les ventes de produits d'emballage et de produits spécialisés représentaient 22,9 % des ventes de la Société pour le trimestre, comparativement à 29,5 % pour la même période de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 étaient de 52,4 millions \$, comparativement à 44,7 millions \$ pour la même période de 2021. Cette augmentation de 17,2 % s'explique principalement par l'acquisition de Royal Envelope, par une augmentation du volume des ventes et par les coûts plus élevés des matières premières. Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 66,6 %, comparativement à 67,6 % pour la même période de 2021.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 11,8 millions \$ pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 9,2 millions \$ pour la même période de 2021. Cette augmentation de 2,6 millions \$, ou 27,7 %, est essentiellement attribuable aux dépenses enregistrées par Royal Envelope, à des charges de rémunération plus élevées, qui s'expliquent principalement par l'incidence de l'appréciation du cours de l'action sur les unités d'actions différées (UAD) et les unités d'actions au rendement (UAR), et à des coûts d'acquisition de 0,5 million \$ liés aux récentes acquisitions conclues par la Société.

BAIIA⁶ et BAIIA ajusté⁶

Le BAIIA s'est établi à 13,7 millions \$, une augmentation de 35,2 %, comparativement à 10,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté s'est établi à 15,3 millions \$, une augmentation de 25,5 %, comparativement à 12,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2021. Cette augmentation, qui est attribuable à une hausse des ventes totales, a été atténuée en partie par la hausse des coûts des matières premières et des frais de vente et d'administration. La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 19,5 % des ventes, comparativement à 18,5 % pour le même trimestre de 2021.

⁶ Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

BAlIA et BAlIA ajusté par secteur

Secteur Enveloppe

Le BAlIA ajusté s'est établi à 14,9 millions \$, une augmentation de 6,9 millions \$ ou 86,8 %, comparativement à 8,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2021. Cette augmentation est le reflet d'une augmentation des ventes, attribuable en partie à l'acquisition de Royal Envelope, ainsi que d'une hausse des prix de vente moyens, attribuable principalement à un portefeuille de produits et à une composition de la clientèle plus favorables pour les activités américaines. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAlIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 24,5 %, comparativement à 17,1 % pour la même période de 2021.

Secteur Emballage et produits spécialisés

Le BAlIA ajusté s'est établi à 3,9 millions \$, comparativement à 6,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2021. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des ventes liée au ralentissement progressif des activités de l'usine Durabox dès le troisième trimestre et par le déménagement des activités de boîtes pliantes de l'usine de Ville Mont-Royal, dont la production a été interrompue pendant six semaines, ce qui a entraîné une sous-absorption des coûts fixes. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAlIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 21,6 %, comparativement à 31,7 % pour la même période de 2021.

Frais corporatifs et charges non réparties

Les frais corporatifs et les charges non réparties se sont élevés à 3,5 millions \$, comparativement à 2,0 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à un ajustement défavorable de la valeur de marché des UAD et des UAR enregistré au cours du trimestre en raison de l'appréciation du cours de l'action et à des charges de rémunération plus élevées.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 s'est élevée à 3,6 millions \$, comparativement à 3,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2021.

Dépenses de restructuration

Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2022, la Société a encouru des dépenses de restructuration de 1,0 million \$ liées à la réduction progressive des activités de Durabox et à la relocalisation de l'usine de boîtes pliantes. Ces dépenses consistent principalement en une dépréciation des stocks, des indemnités de départ et des dépenses de démantèlement et de déménagement d'équipements.

Dépréciation des actifs

Au quatrième trimestre de 2021, une charge de dépréciation des actifs hors trésorerie de 2,1 millions \$ a été comptabilisée relativement à Durabox.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 se sont établis à 1,1 million \$, une hausse comparativement à 0,6 million \$ pour la période équivalente de l'exercice précédent. La variation reflète un endettement plus élevé en 2022 par rapport à 2021, en raison du financement de l'acquisition de Royal Envelope et d'un taux d'intérêt effectif plus élevé sur la facilité de crédit garantie de la Société.

Résultat avant impôt sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 9,0 millions \$, ou 11,4 % des ventes, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 6,3 millions \$, ou 9,5 % des ventes, pour la même période en 2021.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a atteint 2,3 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 26,0 %, pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 1,4 million \$, ou un taux d'imposition effectif de 21,8 % pour la même période en 2021. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

Résultat net, résultat net ajusté, résultat net par action et résultat net ajusté par action⁷

Le résultat net pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 a atteint 6,7 millions \$ ou 0,26 \$ par action, comparativement à 4,9 millions \$ ou 0,18 \$ par action pour le même trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net ajusté pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022 a atteint 7,9 millions \$ ou 0,31 \$ par action, comparativement à 6,4 millions \$ ou 0,24 \$ par action pour le même trimestre en 2021.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 5,1 % au 31 décembre 2022, comparativement à 5,0 % au 30 septembre 2022. Cette augmentation, combinée à un rendement des actifs plus élevé que prévu, a entraîné un gain actuariel net de 0,8 million \$ au quatrième trimestre de 2022.

10.2 Résultats de la période de douze mois close le 31 décembre 2022

Ventes

Les ventes totales pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 se sont établies à 272,5 millions \$, une augmentation de 20,3 % comparativement à 226,4 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021. L'apport généré par l'acquisition de Royal Envelope était d'environ 9,7 millions \$.

Secteur Enveloppe

Les ventes réalisées dans le secteur des enveloppes se sont établies à 200,3 millions \$, une augmentation de 43,1 millions \$, ou 27,4 %, comparativement aux ventes de 157,2 millions \$ enregistrées durant l'exercice de 2021. Cette augmentation est le reflet d'une hausse de 28,6 % des prix de vente moyens comparativement à l'exercice précédent, entraînée par les augmentations de prix mises en place pour atténuer la hausse du coût des intrants due à l'inflation, d'un portefeuille de produits et d'une composition de la clientèle plus favorables pour les activités américaines, d'un effet de change favorable et de l'acquisition de Royal Envelope au cours du quatrième trimestre. Le nombre d'unités vendues est demeuré relativement stable, n'ayant diminué que de 0,9 % de l'exercice 2021 à l'exercice 2022.

Secteur Emballage et produits spécialisés

Les ventes se sont établies à 72,1 millions \$, une augmentation de 2,9 millions \$ ou 4,2 %, comparativement aux ventes de 69,2 millions \$ enregistrées pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021. L'augmentation des ventes résulte principalement de l'acquisition de Vista et de la croissance organique des solutions d'emballage pour le commerce électronique et des boîtes pliantes. Cette augmentation a toutefois été atténuée en partie par une diminution

⁷ Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

des ventes de boîtes en carton ondulé à la suite du ralentissement progressif des activités de l'usine Durabox et par le déménagement de l'usine de boîtes pliantes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 étaient de 181,7 millions \$, comparativement à 158,3 millions \$ pour la même période de 2021, ce qui représente une augmentation de 14,8 %. Cette augmentation résulte principalement de l'augmentation du volume des ventes, attribuable en partie à l'acquisition de Royal Envelope et de Vista, de la hausse des coûts des matières premières ainsi que du retrait progressif des programmes de SSUC et de SUCL (des subventions totalisant 1,5 million \$ ayant été enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent). Exprimées en pourcentage des ventes, les charges d'exploitation ont diminué et se sont établies à 66,7 %, comparativement à 69,9 % pour la même période de 2021.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration ont totalisé 35,0 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 29,3 millions \$ pour la même période de 2021. Cette augmentation de 5,7 millions \$, ou 19,4 %, est attribuable aux acquisitions de Royal Envelope et de Vista, à une hausse des charges de rémunération, incluant l'incidence de l'ajustement de la valeur des UAD et des UAR en raison de l'appréciation du cours de l'action, aux indemnités de départ, à des coûts d'acquisition de 0,6 million \$ et au retrait progressif des programmes de subvention SSUC et SUCL (des subventions totalisant 0,6 million \$ ayant été enregistrées au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2021).

BAIIA⁸ et BAIIA ajusté⁸

Le BAIIA a augmenté de 48,8 %, ou 18,0 millions \$, pour atteindre 54,8 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, comparativement à un BAIIA de 36,8 millions \$ pour la même période de 2021. Le BAIIA ajusté a augmenté de 45,6 %, ou 17,8 millions \$, pour atteindre 56,8 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, comparativement à un BAIIA ajusté de 39,0 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation reflète une hausse des ventes dans les deux secteurs d'activité, principalement due à des prix de vente moyens plus élevés. Cette hausse a toutefois été partiellement atténuée par la hausse des coûts des matières premières et par le retrait progressif des programmes de subvention SSUC et SUCL (qui représentaient un montant de 2,1 millions \$ en 2021). La marge de BAIIA ajusté a augmenté pour s'établir à 20,9 % des ventes, comparativement à 17,2 % pour la même période de 2021.

BAIIA et BAIIA ajusté par secteur

Secteur Enveloppe

Le BAIIA ajusté s'est établi à 49,9 millions \$, soit une augmentation comparativement à un BAIIA ajusté de 28,5 millions \$ pour la même période de 2021. Cette augmentation reflète une augmentation des ventes, qui résulte des prix de vente moyens plus élevés principalement attribuable à un portefeuille de produits et à une composition de la clientèle plus favorables pour les activités américaines et, en partie, à l'acquisition de Royal Envelope, conclue durant le quatrième trimestre. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 24,9 %, en hausse comparativement à 18,1 % pour la même période de 2021.

⁸ Mesures ou ratios financiers non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Secteur Emballage et produits spécialisés

Le BAIIA ajusté s'est établi à 15,2 millions \$, soit une augmentation comparativement à un BAIIA ajusté de 13,6 millions \$ pour la même période de 2021. Cette hausse, qui s'explique principalement par une augmentation des ventes attribuable à un portefeuille de produits plus favorable, a été atténuée en partie par une baisse de la rentabilité des activités de Durabox et par le déménagement de l'usine de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 21,0 %, comparativement à 19,7 % pour la même période de 2021.

Frais corporatifs et charges non réparties

Les frais corporatifs et les charges non réparties se sont élevés à 8,3 millions \$, comparativement à 3,1 millions \$ pour l'exercice 2021. Cette augmentation est attribuable au retrait progressif des programmes de subvention SSUC et SUCL (qui représentaient un montant de 2,1 millions \$ en 2021), à un ajustement défavorable de la valeur de marché des UAD et des UAR enregistré au cours de l'exercice en raison de l'appréciation du cours de l'action et aux indemnités de départ.

Amortissement

La charge d'amortissement totale pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 s'est élevée à 14,1 millions \$, comparativement à 13,5 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Dépenses de restructuration

Au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2022, la Société a engagé des dépenses de restructuration de 1,4 million \$ liées à la réduction progressive des activités de Durabox et à la relocalisation de l'usine de boîtes pliantes. Ces dépenses consistent principalement en une dépréciation des stocks, des indemnités de départ et des dépenses de démantèlement et de déménagement d'équipements.

Dépréciation des actifs

Au quatrième trimestre de 2021, une charge de dépréciation des actifs hors trésorerie de 2,1 millions \$ a été comptabilisée relativement à Durabox.

Frais de financement nets

Les frais de financement nets pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 se sont établis à 2,6 millions \$, une hausse par rapport à 2,2 millions \$ pour la période équivalente de l'exercice précédent. La variation résulte d'un endettement plus élevé à la fin de 2022 en raison du financement de l'acquisition de Royal Envelope et d'un taux d'intérêt effectif plus élevé sur la facilité de crédit garantie de la Société.

Résultat avant impôt sur le résultat

À la suite des variations des ventes et des charges d'exploitation décrites précédemment, le résultat avant impôt sur le résultat s'est établi à 38,1 millions \$ ou 14,0 % des ventes, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 21,1 millions \$ ou 9,3 % des ventes, pour la même période en 2021.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a atteint 9,7 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,4 %, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 5,3 millions \$, soit un taux d'imposition effectif de 25,2 %, pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation en dollars absolus est attribuable à une augmentation du résultat avant impôt sur le résultat pour la période en cours.

Résultat net, résultat net ajusté, résultat net par action et résultat net ajusté par action⁹

Le résultat net pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 a atteint 28,4 millions \$ ou 1,09 \$ par action, comparativement à 15,8 millions \$ ou 0,58 \$ par action pour la même période en 2021.

Le résultat net ajusté pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022 a atteint 30,0 millions \$ ou 1,15 \$ par action, comparativement à 17,4 millions \$ ou 0,64 \$ par action pour la même période en 2021.

Autres éléments du résultat global

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations au titre des prestations constituées était de 5,1 % au 31 décembre 2022, comparativement à 3,0 % au 31 décembre 2021. Cette augmentation, partiellement compensée par un rendement des actifs moins élevé que prévu, a donné lieu à un gain actuariel net de 2,4 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2022.

10.3 Revenus géographiques et diversification des actifs

Ventes par région géographique

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Canada	42 748	37 651	155 213	138 668
États-Unis	36 013	28 552	117 254	87 762
Ventes totales	78 761	66 203	272 467	226 430

Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2022, les ventes de la Société, se sont élevées à 42,7 millions \$, au Canada soit une augmentation de 13,5 % comparativement à 37,7 millions \$ pour la même période en 2021. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 36,0 millions \$, une augmentation de 26,1 %, comparativement à 28,6 millions \$ pour la même période en 2021.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, les ventes de la Société se sont élevées à 155,2 millions \$ au Canada, une augmentation de 11,9 %, comparativement à 138,7 millions \$ pour la même période en 2021. Aux États-Unis, les ventes de la Société se sont élevées à 117,3 millions \$, une augmentation de 33,6 %, comparativement à 87,8 millions \$ pour la même période en 2021.

Au 31 décembre 2022, les actifs non courants de la Société totalisaient 115,9 millions \$ au Canada et 55,9 millions \$ aux États-Unis, comparativement à 118,4 millions \$ au Canada et 22,3 millions \$ aux États-Unis en date du 31 décembre 2021.

11. SOMMAIRE DES RÉSULTATS – INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE SÉLECTIONNÉE

Les ventes de Supremex sont soumises à certaines tendances saisonnières, principalement en raison du secteur des enveloppes. Ce secteur est soumis aux variations saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients, ceux-ci étant habituellement plus élevés durant l'automne et l'hiver. Le nombre d'envois postaux liés à des événements particuliers (par exemple la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus) est habituellement plus élevé au cours des premier et quatrième trimestres de l'année, comparativement au printemps et à l'automne. Par conséquent, on constate une diminution des activités au cours des deuxième et troisième trimestres. Pour que la production demeure efficace, Supremex utilise ses capacités d'entreposage pour stocker des enveloppes et ainsi être en mesure de répondre aux variations saisonnières prévisibles du volume des ventes. Seule une

⁹ Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

petite partie du segment Emballage et produits spécialisés, principalement l'offre de commerce électronique, est soumise à des tendances saisonnières liées au temps des fêtes. Par conséquent, les ventes et la performance financière de Supremex pour un trimestre donné ne peuvent pas servir à extrapoler les résultats financiers d'un exercice complet.

Le tableau suivant présente certains renseignements financiers pour les huit derniers trimestres de la Société.

Sommaire des résultats d'exploitation trimestriels de la Société

(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021
Enveloppe	60 686	49 115	45 878	44 639	46 650	37 050	35 230	38 265
Emballage	18 075	18 804	16 640	18 630	19 553	17 773	16 571	15 338
Total des ventes	78 761	67 919	62 518	63 269	66 203	54 823	51 801	53 603
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	15 332	15 512	13 914	12 083	12 218	8 714	8 562	9 548
Résultat avant impôt sur le résultat	9 005	10 881	9 822	8 386	6 259	4 709	4 595	5 490
Résultat net	6 660	8 110	7 364	6 302	4 896	3 364	3 389	4 103
Résultat net par action	0,26	0,31	0,28	0,24	0,18	0,13	0,12	0,15
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	7 854	8 451	7 364	6 311	6 431	3 364	3 393	4 221
Résultat net ajusté ⁽¹⁾ par action	0,31	0,32	0,28	0,24	0,24	0,13	0,12	0,15

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

12. SITUATION FINANCIÈRE

12.1 Résumé des faits saillants de la situation financière

Information sélectionnée sur la situation financière

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Fonds de roulement	46 034	25 250
Total de l'actif	260 556	206 371
Total du passif	136 238	108 966
Total des capitaux propres	124 318	97 405

12.2 Actifs

L'augmentation du total de l'actif et du passif au 31 décembre 2022, comparativement au 31 décembre 2021, s'explique principalement par l'acquisition de Royal Envelope conclue le 1 novembre 2022. Entretemps, l'augmentation des capitaux propres reflète un résultat net de 28,4 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022.

12.3 Financement

Facilité de crédit garantie

Le 25 mai 2022, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$ qui a remplacé la facilité de crédit renouvelable et à terme préexistante. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux de financement à un jour garanti (SOFR) ou les taux des acceptations bancaires, majorés d'une marge applicable se situant entre 0% et 2,75 %. L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2025. La société peut demander de prolonger l'entente d'un an

à chaque date anniversaire. La prolongation est sujette à l'approbation des prêteurs. Au 31 décembre 2022, le solde en cours en vertu de la facilité de crédit s'établissait à 54,7 millions \$.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2022, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie

(en milliers de dollars)

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Facilité de crédit renouvelable	54 748	18 279
Facilité d'emprunt à terme	—	26 250
Dettes totales	54 748	44 529
Frais de financement reportés	(334)	(178)
Portion courante	—	(3 500)
Portion à long terme de la facilité de crédit garantie	54 414	40 851

La dette totale de la Société a augmenté à 54,7 millions \$ au 31 décembre 2022, comparativement à 44,5 millions \$ au 31 décembre 2021. Bien que l'acquisition de Royal Envelope ait été conclue pour une contrepartie de 28,3 millions \$, de solides flux de trésorerie disponibles ont permis à la Société de procéder régulièrement au remboursement de la dette tout au long de l'année.

Au 31 décembre 2022, le ratio de la dette totale sur le BAIIA ajusté¹⁰ était de 0,9x, en baisse comparativement à 1,0x au 31 décembre 2021.

12.4 Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

La Société n'a aucun autre arrangement hors bilan, à l'exception des contrats de location-exploitation d'une durée de douze mois ou moins ou des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui n'ont pas d'incidence importante actuelle ou future, sur la performance de la Société.

13. TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente le résumé des composantes des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 31 décembre		Périodes de douze mois closes le 31 décembre	
	2022	2021	2022	2021
Activités d'exploitation	11 739	13 821	26 914	29 996
Activités d'investissement	(29 813)	(1 540)	(31 723)	(6 611)
Activités de financement	19 684	(9 715)	(49)	(20 022)
Variation nette liée à la conversion de devises	113	(26)	422	(34)
Variation nette de la trésorerie	1 723	2 540	(4 436)	3 329

¹⁰ Mesures financières non conformes aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

13.1 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation

Des flux de trésorerie nets de 11,7 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 13,8 millions \$ pour la même période en 2021. Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des besoins en fonds de roulement, principalement en raison d'une augmentation des stocks pour répondre à la demande des clients au cours des prochains trimestres, partiellement compensée par une rentabilité plus élevée.

Des flux de trésorerie nets de 26,9 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 30,0 millions \$ pour la même période en 2021. La variation reflète essentiellement les facteurs susmentionnés.

13.2 Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 29,8 millions \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2022, comparativement à 1,5 million \$ pour la même période en 2021, principalement pour financer l'acquisition de Royal Envelope pour un montant de 28,3 millions \$.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 31,7 millions \$ au cours de la période de douze mois close le 31 décembre 2022, cette somme ayant été utilisée en grande partie pour investir dans des dépenses en immobilisations et pour financer l'acquisition de Royal Envelope. En 2021, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 6,6 millions \$, principalement utilisé pour financer les acquisitions de biens corporelles et l'acquisition de Vista.

13.3 Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 19,7 millions \$ au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2022, reflétant essentiellement une augmentation de la facilité de crédit pour financer l'acquisition de Royal Envelope. Au cours de la période de trois mois close le 31 décembre 2021, les flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement se sont chiffrés à 9,7 millions \$, principalement pour rembourser la dette et racheter des actions.

Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement étaient de 0,05 million \$ pendant la période de douze mois close le 31 décembre 2022, car une augmentation de la facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de Royal Envelope a été compensée par des fonds utilisés pour verser des dividendes, rembourser les obligations locatives et racheter des actions. Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement se sont chiffrés à 20,0 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2021, cette somme ayant servi en grande partie à la réduction de la dette, au remboursement des obligations locatives et au rachat d'actions.

Flux de trésorerie disponibles¹¹

Pour le quatrième trimestre de 2022, les flux de trésorerie disponibles totalisaient 10,2 millions \$, comparativement à 12,3 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent, principalement attribuable à la baisse des flux de trésorerie d'exploitation.

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie disponibles se sont élevés à 24,4 millions \$, comparativement à 26,1 millions \$ pour la période correspondante de 2021, principalement en raison de la baisse des flux de trésorerie d'exploitation, partiellement compensée par une diminution des acquisitions de biens corporelles, net des cessions.

¹¹ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la section sur les mesures financières non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Au cours des périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2022, la Société a racheté 20 000 et 438 400 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cours normal des activités de l'OPR actuelle et précédente pour une contrepartie de 0,1 million \$ et 1,5 million \$, respectivement.

14. CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2022, le capital-actions émis et en circulation de la Société se composait de 25 977 069 actions ordinaires (26 415 469 au 31 décembre 2021).

Le tableau suivant présente l'activité du capital-actions pour les périodes de trois et douze mois closes le 31 décembre 2022 :

Nombre d'actions ordinaires

	Période de trois mois close le 31 décembre 2022	Période de douze mois close le 31 décembre 2021
Solde – Début de période	25 997 069	26 415 469
Rachat d'actions ordinaires pour annulation	(20 000)	(438 400)
Solde – Fin de période	25 977 069	25 977 069

Au 22 février 2023, la Société avait 25 977 069 actions ordinaires en circulation.

15. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

- Le 16 janvier 2023, la Société a annoncé l'acquisition de Paragraph, un fournisseur intégré d'emballages en papier, de services d'impression et de produits de point de vente à l'intention d'une vaste gamme de marchés commerciaux. La transaction a été conclue sur une base libre d'espèces et libre de dette, pour une considération de clôture totale d'environ 28,1 millions \$, y compris un ajustement estimé du fonds de roulement de 1,5 million \$. L'acquisition a été financée au moyen de la facilité de crédit existante de la Société et le montant total de la contrepartie est assujéti aux ajustements habituels.

Fondée il y a plus de 35 ans, Paragraph exploite deux usines respectivement situées à Ville-Saint-Laurent et à Saint-Hyacinthe, au Québec. Son offre de produits se compose principalement de boîtes pliantes et de présentoirs de points de vente pour les secteurs des produits cosmétiques, pharmaceutiques, alimentaires, de la confiserie et du commerce de détail. Cette entreprise offre également une gamme de services d'impression commerciale, numérique et de grand format.

- Le 22 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action ordinaire, payable le 7 avril 2023, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 mars 2023. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de toute loi provinciale similaire.

16. MÉTHODES COMPTABLES

La Société prépare ses états financiers selon les IFRS, ce qui oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui, à son avis, sont raisonnables, compte tenu des renseignements disponibles. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers ainsi que sur les montants constatés des ventes et des charges au cours des périodes visées. Les principaux éléments qui exigent l'utilisation d'estimations de la direction se rapportent aux immobilisations incorporelles et au goodwill, aux avantages sociaux futurs du personnel, aux contrats de location ainsi qu'aux impôts sur le résultat. La direction fonde ses estimations sur les résultats passés et sur d'autres hypothèses, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La direction procède en outre à l'évaluation de ses estimations de

manière continue. L'incidence sur les états financiers de tout changement à ces estimations au cours des périodes futures pourrait être importante et serait comptabilisée dans la période au cours de laquelle le changement est apporté.

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les méthodes que la Société juge les plus importantes pour bien comprendre et évaluer ses résultats présentés comprennent les éléments suivants.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). Toutefois, ces projections sont intrinsèquement incertaines en raison de l'incertitude économique mondiale actuelle, notamment la hausse de l'inflation, les fortes hausses des taux d'intérêt et l'environnement géopolitique. Il est possible qu'une sous-performance par rapport aux projections puisse survenir au cours des périodes futures, puisque ces incertitudes pourraient avoir des incidences importantes sur les niveaux de revenus prévus de la Société et sur la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT »).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou les résultats futurs diffèrent de ces estimations et de ces hypothèses de manière défavorable, la Société pourrait devoir augmenter la dotation aux amortissements ou les pertes de valeur dans l'avenir.

Test de dépréciation des actifs non financiers

Au 31 décembre 2022, la Société a effectué un test de dépréciation du goodwill pour ses UGTs Enveloppe et Emballage en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés basée sur les meilleures estimations de la direction qui reflètent le plan d'action prévu de la Société à la lumière des conditions de marché. Le montant recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage dépassait leur valeur comptable respective. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGT.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses importantes

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2022 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou diminution des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget annuel interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour l'UGT enveloppe et l'UGT emballage. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien des enveloppes, la capacité de gagner des parts de marché dans le marché américain des enveloppes et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, sur les récentes acquisitions, sur les tendances économiques et sur les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôts afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le CMPC estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres de créance et de capitaux propres et il sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette et elle suppose une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux flux de trésorerie prévus.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes.

	2022		2021	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôt	15,2 %	14,0 %	14,4 %	12,9 %
Taux d'imposition	25,9 %	25,9 %	25,9 %	25,9 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0 %)	2,5 %	(3,0 %)	2,5 %

Sensibilité

UGT Enveloppe

Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 25,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 17,9 %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2022.

UGT Emballage

Lors du test de dépréciation le plus récent pour l'UGT emballage, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 34,3 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (30,4) %, la valeur recouvrable de cet UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2022.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société agit à titre de promoteur de régimes à prestations définies qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux de croissance prévue de la rémunération et le taux tendanciel du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux futurs du personnel nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, l'évaluation actuarielle comporte une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Hypothèses importantes	
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	5,05 %
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,00 %
Taux de croissance de la rémunération	2,50 %
Hypothèse de mortalité	Privé CPM

Taux d'actualisation

Au 31 décembre 2022, la Société a utilisé la méthode de la courbe de taux d'actualisation comptable de l'ICA de Fiera Capital, ce qui est conforme à la méthodologie suggérée dans la note éducative de l'ICA intitulée *Hypothèse relative au taux d'actualisation comptable en matière de régimes de retraite et de régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi*.

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait pour effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 1,4 million \$ au 31 décembre 2022. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait pour effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,1 million \$ au 31 décembre 2022. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait pour effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 0,8 million \$ au 31 décembre 2022. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et les hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'exercice précédent.

Taux de rémunération

Les augmentations de salaire futures sont basées sur les taux d'inflation futurs prévus.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et il est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 20 ans.

- La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, de par leur nature, sont de faible valeur, tels que, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives

- À la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, de changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Principales estimations dans la détermination de la durée du contrat de location avec options de renouvellement et de résiliation

- La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location, si elle est raisonnablement certaine d'être exercée, ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location, si elle est raisonnablement certaine de ne pas être exercée. La Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable; le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. Après la date de l'entrée en vigueur du contrat de location, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances survient et que celui-ci est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de résiliation (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

Impôt sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque juridiction où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration de revenus et son acceptation par les administrations fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, aux résultats imposables futurs. L'estimation se fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les résultats imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration de revenus finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et de calculs est incertaine dans le cours normal des activités. La Société maintient des provisions fiscales au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des administrations fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, selon une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si leur montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les administrations fiscales. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale est différent du montant qui avait été comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement a lieu.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt et risque de change

La facilité de crédit de la Société porte intérêt à un taux variable. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie peuvent subir l'incidence négative de la variation des taux d'intérêt. La Société exerce ses activités au Canada et aux États-Unis. Ainsi, son résultat et ses flux de trésorerie sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien. Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses produits de ventes réalisées en dollars canadiens à certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine (voir la rubrique Facteurs de risque). La trésorerie, les créances clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer ainsi que les obligations locatives comprennent des soldes libellés en dollars américains à la fin de l'exercice.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers de la Société est décrite à la note 22 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

18. FACTEURS DE RISQUE

Les résultats d'exploitation, les perspectives d'affaires et la situation financière de Supremex sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes et subissent l'incidence d'un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de sa direction.

Diminution de la consommation d'enveloppes

Les activités de fabrication d'enveloppes de Supremex dépendent fortement de la demande d'enveloppes pour le courrier. L'utilisation d'Internet et d'autres médias électroniques ne cesse d'augmenter. Les consommateurs se servent de ces médias pour acheter des produits et des services, mais aussi à d'autres fins, par exemple pour régler des factures. Les annonceurs ont recours à Internet et aux médias électroniques pour mener des campagnes à l'intention de groupes d'utilisateurs particuliers. Les entreprises de toutes tailles font aussi appel aux médias électroniques pour exercer leurs activités, pour envoyer des factures et pour percevoir les sommes qui leur sont dues.

En Amérique du Nord, on s'attend à ce que la décroissance se poursuive dans un avenir prévisible dans les secteurs des enveloppes et de la livraison postale, en raison d'une diminution graduelle à l'échelle mondiale de l'utilisation des produits traditionnels à base de papier. Les activités de Supremex sont tributaires du courrier commercial et de la publicité directe. Les volumes de courrier commercial et de publipostage ont diminué depuis quelques années, en partie à cause de l'utilisation croissante de moyens de communication et de transfert d'information non traditionnels comme le courrier électronique et Internet. Par conséquent, dans le secteur des enveloppes, rien ne garantit que Supremex puisse augmenter ses ventes, ni même maintenir celles-ci à des niveaux atteints par le passé.

Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce continuellement d'améliorer son efficacité opérationnelle et de développer de nouveaux produits tels que des emballages utilisés pour le traitement des commandes du commerce électronique et pour d'autres applications.

Notons également que les tarifs postaux influencent considérablement l'utilisation des enveloppes. Une augmentation de ces tarifs, comparativement à ceux des autres modes de livraison ou de publicité, pourrait entraîner une diminution du courrier à livrer.

Rien ne garantit qu'une hausse future des tarifs postaux n'ait pas une incidence défavorable sur le volume des envois et sur le nombre d'enveloppes achetées dans l'avenir.

Stratégie de croissance et de diversification

La stratégie de croissance de la Société comprend une diversification accrue de ses activités par l'accroissement de sa part du marché des produits d'emballage, et ce, grâce à la croissance interne et aux acquisitions. Rien ne garantit que Supremex réussira à mener à bien les initiatives mises en place en vue de réaliser sa stratégie de croissance et de diversification. De plus, des investissements pourraient s'avérer nécessaires pour atteindre ces objectifs, ce qui pourrait entraîner des coûts à court terme sans pour autant générer une augmentation des ventes. L'incapacité de la Société à réaliser les bénéfices prévus pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex.

Alors que la Société continue à faire des acquisitions pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance et de diversification, elle est soumise aux risques qui y sont associés : sa capacité d'évaluer correctement la juste valeur des entreprises acquises, de regrouper des fonctions, de gérer les coûts, d'intégrer les systèmes d'information, de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès les activités de ces entreprises à celles de la Société, sur le plan des procédures, des contrôles, des politiques, des systèmes, de la culture et du personnel, ainsi que sa capacité de partager des connaissances, de créer des synergies, d'apporter des améliorations, de réaliser les bénéfices prévus et d'obtenir les rendements escomptés. Bien que la Société procède à une vérification diligente de l'entreprise ou des actifs qu'elle acquiert, ce qu'elle prévoit continuer à faire dans le cadre d'acquisitions futures, l'entreprise ou les actifs acquis peuvent comporter des éléments de passif que la Société pourrait ne pas être en mesure de découvrir lors de la vérification diligente et dont, à titre de propriétaire successeur, elle pourrait être responsable. La Société s'efforce habituellement de minimiser les répercussions de ces passifs éventuels en obtenant des indemnités et des garanties de la part du vendeur qui, dans certains cas, peuvent être soutenues par le report du paiement d'une partie du prix d'achat. Toutefois, ces indemnités et ces garanties, lorsqu'obtenues, pourraient ne pas couvrir la totalité des passifs en raison de la limitation de leur portée, de leur montant ou de leur durée, des ressources financières de l'indemnisant ou du garant, ou de toute autre raison. Un ou plusieurs de ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la capacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise et d'en tirer profit, ce qui pourrait nuire aux résultats d'exploitation de la Société. L'incapacité de Supremex de réussir l'intégration d'une entreprise acquise, de gérer adéquatement les risques associés à une acquisition ou de tirer parti d'occasions stratégiques futures pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière, le rendement financier, les flux de trésorerie, les activités ou la réputation de la Société.

L'intégration réussie d'une entreprise acquise est également assujettie au risque que les effectifs respectifs de l'entreprise acquise et de la Société ne soient pas en mesure de travailler ensemble avec succès, ce qui pourrait avoir une incidence sur le moral et les activités de la Société. En particulier, la Société peut tenter d'exiger, comme condition liée à la conclusion d'une ou de plusieurs acquisitions, que le personnel clé de l'entreprise acquise signe des contrats de travail pour des périodes postérieures à l'acquisition et/ou des engagements de non-concurrence déterminés; toutefois, il existe des risques que de tels contrats ou engagements ne soient pas respectés ou que le personnel et les professionnels soumis à ce même personnel ou à un autre ne soient pas intégrés avec succès en tant qu'employés susceptibles de contribuer aux activités de la Société. De plus, toutes les acquisitions comportent un risque lié à la perte de personnel clé.

Ressources humaines

Personnel clé

Le succès de la stratégie commerciale de la Société dépend de la capacité et de l'expérience d'un certain nombre de membres clés du personnel qui possèdent une vaste expertise des activités de la Société et de l'industrie. Les cadres supérieurs et les employés clés de Supremex possèdent une vaste expérience de l'entreprise ainsi que des fournisseurs, des produits et des clients. La perte des connaissances, de l'expertise et des compétences techniques de la direction en raison de l'incapacité de retenir ou de remplacer un ou plusieurs membres de l'équipe de gestion principale, y compris le président et chef de la direction de la Société, ou de l'incapacité d'établir un plan de relève efficace, pourrait entraîner un détournement des ressources de gestion ou un vide temporaire parmi les cadres. Ceci pourrait nuire à la capacité de la Société de se développer et de mettre en œuvre d'autres stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités et les résultats financiers de la Société. De plus, l'expertise relative aux activités de la Société, y compris la fabrication d'enveloppes, est rare et la perte des dirigeants clés qui gèrent ces fonctions pourrait avoir des effets défavorables importants sur la capacité de la Société de continuer à offrir une gamme de produits attrayante à ses clients et de poursuivre continuellement son expansion, ce qui, à son tour, pourrait entraîner de graves répercussions sur les activités et les résultats financiers de la Société.

Pénurie de main-d'œuvre

Les tendances sociales et démographiques observées à l'échelle mondiale, y compris celles résultant de la COVID-19, compliquent l'embauche et la fidélisation du personnel dans la plupart des industries. Les pressions inflationnistes, les pénuries, la concurrence sur les marchés du travail où la Société exerce ses activités, l'augmentation du roulement de personnel et les changements dans la disponibilité de ses employés ont entraîné et pourraient continuer d'entraîner une augmentation des coûts liés à la main-d'œuvre, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats et la situation financière de la Société. De plus, ces facteurs ont eu une incidence et pourraient continuer d'avoir une incidence sur la capacité de Supremex de répondre à la demande des consommateurs, ce qui pourrait nuire à la situation financière, aux résultats ou aux flux de trésorerie de la Société. L'incapacité de recruter, de retenir, de motiver et de développer des personnes hautement qualifiées et compétentes à tous les niveaux de Supremex ainsi que l'incapacité de communiquer efficacement avec ces dernières pourraient entraîner des pénuries sur le plan de la disponibilité de personnes qualifiées à tous les niveaux de la Société et affecter considérablement les résultats financiers de celle-ci.

Avantages sociaux futurs des employés

La Société maintient quatre régimes de retraite agréés à prestations déterminées, qui couvrent la quasi-totalité de ses employés au Canada. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations déterminées. En 2012, la Société a converti, aux fins de services futurs, ses régimes à prestations déterminées en régimes à cotisations déterminées. Par le passé, la Société a également offert à un nombre limité d'employés des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprenaient des soins de santé, des soins dentaires et une couverture d'assurance vie.

Le niveau des cotisations de Supremex pourrait varier en fonction du rendement réalisé sur les actifs des régimes de retraite et du taux d'actualisation des passifs futurs, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière de la Société. De plus, les cotisations servant à financer les régimes de retraite à prestations déterminées de la Société sont fondées sur des évaluations actuarielles, qui sont elles-mêmes fondées sur des hypothèses et des estimations concernant le fonctionnement à long terme des régimes, y compris des hypothèses sur l'inflation, sur la mortalité et sur les taux d'actualisation utilisés pour déterminer le passif des régimes. Les résultats réels des évaluations actuarielles peuvent être différents des résultats escomptés. Toute augmentation des charges ou des passifs liés aux régimes de retraite de la Société, ou de ses obligations de financement, détournerait des fonds que la Société pourrait autrement utiliser à d'autres fins, ce qui pourrait nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Société.

Cybersécurité et protection des données

Dans le cours normal de ses activités, la Société dépend du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes, de ses centres d'hébergement de données, de ses systèmes infonuagiques et de son matériel informatique. De plus, la Société reçoit, traite et transfère des données sensibles, y compris des renseignements confidentiels sur Supremex, ses clients et ses fournisseurs, de même que des renseignements personnels relatifs à ses employés.

Si la Société devait faire l'objet de cyberattaques, de défaillances, d'accès non autorisés, de virus, d'autres atteintes à la sécurité, d'erreurs humaines, de sabotages ou d'autres événements similaires, de tels événements pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, notamment des pannes ou des défaillances de système. De tels événements pourraient également nuire aux résultats financiers ainsi qu'à la réputation de Supremex et ils seraient susceptibles d'entraîner des poursuites judiciaires à l'encontre de la Société.

Les tentatives de cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, leur nature évolue continuellement et se perfectionne de plus en plus, ce qui augmente le risque de perturbation des activités et d'atteinte à la protection des données de la Société. De plus, il est possible que de tels événements ou de telles infractions à la cybersécurité ne soient pas détectés assez rapidement pour limiter l'ampleur du vol de données ou de l'atteinte à la sécurité de celles-ci.

Matières premières

Le papier et les substrats à base de papier, le matériel à fenêtre, l'encre et les adhésifs sont les principales matières premières utilisées par la Société. Les fluctuations de prix et de disponibilité des matières premières peuvent avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les fluctuations de prix des matières premières et de l'énergie ont des effets sur les activités de la Société. Le coût du papier représente une partie importante du coût des matières premières de Supremex et le prix du papier a été exposé à la volatilité en raison de l'offre et de la demande sur le marché. En 2022, les coûts des matières premières, y compris ceux du papier et des autres intrants, ainsi que les coûts de l'énergie, de l'essence, du transport et de la logistique nécessaires à la production et à la distribution des produits de la Société ont rapidement augmenté. La Société prévoit que les pressions inflationnistes sur les coûts des intrants continueront d'avoir une incidence sur ses activités en 2023. Dans le but de réduire ce risque, la Société ne dépend pas d'un seul fournisseur et, en général, elle a fait preuve de rigueur lorsqu'il y avait lieu de transférer des augmentations de coûts de matières premières à ses clients. Toutefois, même si de telles initiatives sont efficaces, des prix plus élevés pour les clients de la Société peuvent entraîner une diminution du volume des ventes ou une réduction de la part de marché, ce qui peut avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

La disponibilité fluctuante des matières premières a une incidence sur les activités de Supremex. Par le passé, compte tenu de son envergure, de son pouvoir d'achat et de ses relations de longue date avec ses fournisseurs, la Société a été en mesure de remédier aux pénuries temporaires de matières premières. Cependant, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui ont restreint la disponibilité des conteneurs, jumelés à la pandémie de COVID-19, aux conditions géopolitiques et aux défis particuliers auxquels font face les usines de papier, y compris les grèves des employés, les accidents et les changements de propriétaire, ont entraîné dans les dernières années une pénurie de papier sans précédent. Alors que les niveaux de pénurie diminuent lentement, si la Société n'était pas en mesure d'obtenir toutes les tonnes de papiers nécessaires pour produire les commandes des clients, ses activités en seraient affectées, parce qu'elle devrait réduire ou retarder la livraison des commandes. De même, la disponibilité de carton recyclé d'une qualité appropriée à une distance raisonnable des divisions de produits d'emballage de la Société constitue également un risque.

Toute augmentation importante des prix ou toute pénurie prolongée des matières premières, que ce soit en raison des causes mentionnées précédemment ou d'autres facteurs, pourraient avoir un effet défavorable important sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

Perturbation des activités

Toute perturbation des activités de l'une des usines de la Société, y compris l'impossibilité de respecter les délais en raison d'une défaillance majeure de l'équipement, d'une pandémie ou d'une épidémie, d'un conflit armé, d'une catastrophe naturelle, d'une erreur humaine, de problèmes d'approvisionnement, de conflits de travail, de pénuries de matières premières et de main-d'œuvre, d'attaques ou de problèmes de transport, pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société et pourrait entraîner une perte de volume de la clientèle à la faveur d'un concurrent. L'ampleur de l'incidence de ces risques sur les résultats de la Société dépend de certains facteurs, notamment de la nature et de la durée de la perturbation ainsi que de l'usine touchée par celle-ci.

Relations avec les clients

Supremex n'a pas l'habitude de conclure des contrats écrits à long terme avec ses clients. Il est donc toujours possible que l'un de ceux-ci puisse mettre fin à sa relation avec Supremex, sans devoir donner un préavis et sans encourir de pénalité. De plus, même si un client décidait de poursuivre sa relation d'affaires avec Supremex, rien ne garantit que ses commandes futures soient aussi importantes que par le passé ou qu'elles soient soumises aux mêmes conditions. Même si les ventes de Supremex ne dépendent pas matériellement d'un client particulier, rien ne garantit que Supremex puisse être en mesure d'entretenir ses relations avec ses principaux clients ni de maintenir ou d'augmenter ses niveaux de ventes.

Il est également possible que certains clients de la Société deviennent insolvables ou fassent faillite, qu'ils voient leur situation financière ou leurs résultats d'exploitation se détériorer subitement ou qu'ils choisissent de ne pas respecter leur contrat avec Supremex, auquel cas le recouvrement des créances pourrait être incertain. Si un client devait manquer à une obligation de paiement, la Société pourrait ne pas être en mesure de recouvrer les montants qui lui sont dus, auquel cas une partie ou la totalité de ces montants devraient être radiée, ce qui pourrait nuire à la situation financière de la Société.

Concurrence

Enveloppe

Bien que Supremex occupe une position dominante sur le marché canadien des enveloppes, l'arrivée de nouveaux concurrents sur ce marché pourrait avoir une incidence négative sur les marges et les ventes de la Société. Le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pourrait inciter des concurrents américains à augmenter leur présence sur le marché canadien. De plus, tant que le marché américain demeure saturé, les prix sur le marché canadien subiront des pressions. Toutefois, les coûts de transport et les problèmes de livraison sont des facteurs pouvant limiter la capacité de répondre à distance aux besoins de clients ayant des volumes de vente importants.

Dans le marché actuel, les prix offerts par les fabricants canadiens d'enveloppes sont très concurrentiels afin de générer de nouvelles ventes pour remplacer celles perdues en raison du déclin de longue durée. Étant donné l'importante part du marché canadien détenue par la Société, une majorité des nouveaux clients que décrochent les petits concurrents au Canada sont d'anciens clients de Supremex.

Emballage

L'industrie des produits d'emballage est très concurrentielle et la diversification des activités de Supremex dans ce marché est relativement récente. Certains concurrents de Supremex sont des entreprises de plus grande taille dont les activités sont davantage intégrées. Si Supremex ne parvenait pas à pénétrer davantage le secteur de l'emballage, la croissance de ses ventes pourrait en souffrir. Supremex ne peut garantir que les efforts qu'elle déploie pour accroître sa présence dans ses marchés existants et se tailler une place dans le marché des produits d'emballage seront couronnés de succès. Si malgré ses efforts, la Société n'était pas en mesure d'atteindre ses objectifs, cela pourrait avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation.

Cycles économiques

Le risque lié aux cycles économiques est un risque important auquel Supremex fait face et qu'elle ne peut contrôler. Une conjoncture économique générale défavorable comme une hausse de l'inflation et une augmentation importante des taux d'intérêt par les banques centrales, un ralentissement économique ou la crainte accrue d'une récession, entraînant une baisse du niveau de l'activité commerciale, pourrait avoir une incidence négative sur la situation financière de Supremex. À titre d'exemple, dans un contexte de ralentissement économique, le publipostage est le segment de marché de Supremex qui est le plus touché. Le volume du publipostage ainsi que la croissance et le déclin du PIB sont directement liés. Par conséquent, un ralentissement économique peut avoir des répercussions importantes sur le volume du publipostage. Bien que le publipostage représente moins de 25 % du volume annuel de ventes d'enveloppes de Supremex, un tel ralentissement exercerait une pression sur l'ensemble du marché. Quant au courrier commercial, qui représente environ 50 % du volume annuel des ventes d'enveloppes de Supremex, les cycles économiques ont une incidence moindre sur ce segment de marché que sur celui du publipostage, puisque les entreprises doivent toujours poster leurs factures à leurs clients, même si elles tendent de plus en plus à utiliser la facturation électronique. À long terme, le volume de courrier commercial a diminué.

En raison d'événements indépendants de la volonté de la Société, notamment la pandémie de COVID-19 et le conflit opposant la Russie et l'Ukraine, les marchés financiers mondiaux ont été touchés et pourraient continuer à être touchés par une volatilité et une morosité importantes, les prix de l'énergie demeurent élevés et la chaîne d'approvisionnement a été perturbée, ce qui a entraîné des coûts plus élevés et des retards dans la chaîne d'approvisionnement, tous des facteurs pouvant avoir une incidence sur les résultats et la situation financière de la Société.

Taux de change

Une partie des ventes de Supremex est générée en dollars américains et une partie importante de ses charges, notamment la plupart des coûts du papier et d'autres matières premières ainsi que certaines dépenses en immobilisations, sont engagées en dollars américains. De plus, Supremex tire une partie de ses revenus de ventes conclues en dollars canadiens avec certains clients pour lesquels le prix de vente est sensible à la concurrence américaine.

L'exposition nette au dollar américain continue de diminuer en raison d'une augmentation des ventes provenant du marché américain des enveloppes, ce qui aide à contrebalancer le volume de matières premières que la Société doit acheter en dollars américains. Toutefois, les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain peuvent avoir un effet défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société. Il est impossible de prévoir les événements futurs qui pourraient augmenter ou réduire considérablement le risque lié aux futures variations du taux de change de ces devises.

Taux d'intérêt

Les emprunts que fait la Société en vertu de ses facilités de crédit sont assortis de taux d'intérêt variables et, de ce fait, la Société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations et à la volatilité des taux d'intérêt. La dette à taux variable porte intérêt à des taux fondés sur le taux préférentiel canadien, sur le taux de base américain, sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou sur le taux des acceptations bancaires, majoré d'une marge applicable qui varie de 0,0 % à 2,75 %. À mesure que les taux d'intérêt augmentent, les obligations de la Société au titre du service de la dette sur sa dette à taux variable augmentent également, ce qui, si la Société n'était pas en mesure d'atténuer autrement ce risque, pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière de la Société.

Crédit

La Société est exposée au risque de crédit en ce qui concerne ses créances clients. La Société fixe une limite de crédit précise pour chaque client et la révise régulièrement. Aucun client ne représente plus de 10 % des créances clients consolidées de la Société. La clientèle de Supremex est bien diversifiée et comprend d'importants clients nationaux comme de grandes sociétés canadiennes, des revendeurs nationaux et des organismes publics ainsi que des marchands de papier et des fournisseurs de processus et de solutions. Par le passé, le niveau de créances douteuses a toujours été faible étant donné la nature des clients, mais rien ne garantit que cette tendance se maintiendra dans

l'avenir, notamment en raison de la volatilité de la conjoncture économique générale. Au 31 décembre 2022, l'exposition maximale au risque de crédit lié aux créances clients correspondait à la valeur comptable de celles-ci.

Disponibilité des capitaux

Le 25 mai 2022, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$, qui a remplacé la facilité de crédit renouvelable et à terme préexistante (la « **facilité de crédit** »). Bien que la Société ait été en mesure d'accroître sa facilité de crédit, rien ne garantit que des fonds supplémentaires seront disponibles à l'avenir et, s'ils le sont, que ceux-ci lui seront fournis dans des délais et selon des conditions qui conviennent à la Société.

La facilité de crédit garantie comporte certaines clauses restrictives qui affectent et qui, dans certains cas, limitent considérablement, entre autres, les activités que la Société peut exercer, la capacité de la Société à contracter des dettes, à accorder des privilèges sur ses actifs, à exercer des activités dans des secteurs différents des siens, à conclure des ventes d'actifs ainsi que la capacité de la Société à fusionner, à consolider ou à regrouper son entreprise avec une autre personne. Ces restrictions et clauses restrictives pourraient entraver l'accès aux capitaux ou encore empêcher la Société à exercer des activités commerciales qui pourraient être dans son intérêt.

Environnement

La Société œuvre dans un secteur qui requiert l'emploi de grandes quantités de papier dans le cadre des activités quotidiennes. Comme les citoyens se préoccupent de plus en plus de la protection de l'environnement et du développement durable, on demande de plus en plus à Supremex que ses produits et services soient plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les préoccupations environnementales pourraient modifier les habitudes des consommateurs et de nouvelles lois pourraient forcer la Société à utiliser des matériaux plus écologiques et plus coûteux dans son processus de fabrication. Rien ne garantit qu'une telle augmentation des coûts puisse être transférée aux clients de Supremex. Afin de réduire ce risque, la Société s'efforce de se positionner à l'avant-plan du secteur par son engagement à l'égard de la protection de l'environnement et elle collabore avec ses fournisseurs pour trouver constamment de nouveaux moyens de réduire son impact environnemental. Supremex est aussi un chef de file dans le marché canadien des enveloppes en ce qui a trait à la commercialisation de produits respectueux de l'environnement, comme du papier recyclé à 100 %. Rien ne garantit que ces initiatives seront suffisantes pour atténuer le risque. Si les prix des matières premières devaient augmenter pour des raisons environnementales, une telle hausse pourrait nuire à la rentabilité de Supremex si cette augmentation ne pouvait être transférée aux clients.

Les usines et les activités de Supremex sont aussi assujetties aux lois et aux réglementations environnementales, y compris celles ayant trait aux exigences relatives aux permis, aux rejets d'eaux usées, aux émissions atmosphériques, aux gaz à effet de serre, aux rejets de substances dangereuses et à l'assainissement des sites contaminés. La Société estime que ses activités sont conformes, à tous égards importants, à ces lois et à ces réglementations environnementales, mais les changements apportés à ces lois et réglementations, l'évolution de l'interprétation de celles-ci ou la mise en place de politiques d'application réglementaire plus vigoureuses pourraient entraîner des coûts de mise en conformité supplémentaires, des dépenses en immobilisations ainsi que d'autres obligations financières, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur la situation financière et le rendement financier de Supremex.

Litiges

Supremex, comme d'autres sociétés de fabrication et de vente, s'expose à des responsabilités éventuelles liées à ses activités, y compris les frais occasionnés par un vice de produit, la conformité aux lois et aux réglementations en constante évolution, le rendement, un manque de fiabilité ou un retard de livraison. Dans le cours normal de ses activités, de temps à autre, Supremex est poursuivie ou menacée d'être poursuivie en justice, notamment dans des poursuites fondées sur la responsabilité du produit, le préjudice personnel, l'inexécution d'un contrat et la perte de profits ou d'autres réclamations en dommages-intérêts indirects. Supremex pourrait également être menacée ou désignée comme défenderesse dans des poursuites judiciaires alléguant une infraction aux lois sur les valeurs mobilières, notamment en raison de variations soudaines du cours des actions ordinaires. Une décision importante à l'encontre de Supremex, ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité substantielle en raison d'une contravention aux lois ou aux règlements, ou le fait d'agir à titre de défenderesse dans le cadre d'une série de réclamations, pourraient nuire

considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société ainsi qu'aux liquidités disponibles aux fins de distribution.

Aucune garantie de versement de dividendes en espèces

Les décisions concernant les dividendes sont laissées à la discrétion du conseil d'administration et sont influencées par un certain nombre de facteurs, notamment la conjoncture commerciale et économique, la situation financière et les résultats d'exploitation de Supremex ainsi que les restrictions imposées à la Société en vertu de ses ententes de financement, les occasions d'acquisition qui se présentent, les changements apportés à la stratégie commerciale de la Société et d'autres facteurs. Rien ne garantit que la politique de dividende actuelle de la Société se poursuivra dans l'avenir. Des changements de dividendes ou l'élimination de ceux-ci pourraient avoir une incidence défavorable sur le cours des actions ordinaires de Supremex.

Crise sanitaire mondiale

Malgré la campagne de vaccination menée au Canada, la résurgence de nouveaux cas de COVID-19, y compris la détection de nouveaux variants, le renforcement ou le rétablissement des mesures d'urgence, ou un prolongement de la durée de la pandémie de COVID-19, pourraient entraîner une augmentation des perturbations économiques défavorables et une volatilité des marchés financiers.

La pandémie de COVID-19 pourrait aussi nuire aux activités, à la situation financière, aux liquidités et aux résultats d'exploitation futurs de la Société en raison, entre autres, des facteurs suivants : des retards ou des perturbations, des perturbations commerciales, des pénuries temporaires de personnel, des fermetures temporaires d'installations dans des zones géographiques plus fortement touchées par la pandémie, des mesures prises par des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour limiter les activités afin de ralentir la propagation de la COVID-19 ainsi qu'une augmentation des coûts d'exploitation et des coûts non indemnifiables pour des besoins particuliers en réponse à la COVID-19. Ces effets défavorables pourraient être rapides et inattendus.

La pandémie de COVID-19 et l'évolution de celle-ci pourraient également avoir pour effet d'accroître d'autres risques et incertitudes divulgués et décrits dans les sections précédentes. Toute épidémie, pandémie ou autre crise de santé publique qui se produirait à l'avenir pourrait présenter des risques similaires pour la Société.

19. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION (« CPCI ») ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE (« CIIF »)

Conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la Société a produit des attestations signées par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière, qui portent, entre autres, sur la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information ainsi que sur la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

La direction a conçu les contrôles et les procédures de communication de l'information afin de fournir une assurance raisonnable que les renseignements importants la concernant sont portés à la connaissance du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, notamment dans la période au cours de laquelle les documents annuels sont préparés. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu, d'après leur évaluation, que ces contrôles et procédures étaient efficaces en date du 31 décembre 2022.

La direction a également conçu un contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes selon les IFRS. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont procédé à une évaluation de l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière et ont conclu, d'après leur évaluation, que ce contrôle interne était efficace en date du 31 décembre 2022. Afin de procéder à leur évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont utilisé les critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans la publication intitulée *Internal Control – Integrated Framework*.

Enfin, il n'y a eu aucun changement concernant les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, qui n'a eu, ou pourrait vraisemblablement avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109, Supremex a limité la portée de sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à Supremex afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise au plus tard 365 jours avant le 31 décembre 2022. La limitation de la portée est principalement attribuable au temps requis pour que la direction de Supremex évalue le CPCI et le CIIF d'une manière compatible avec les autres activités de Supremex.

La Société prévoit que son acquisition de Royal Envelope soit couverte par son attestation au quatrième trimestre de 2023.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels relatifs à la Société, incluant la notice annuelle de Supremex, se trouvent sur le site www.sedar.com.

États financiers consolidés

Supremex Inc.

31 décembre 2022 et 2021

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Supremex Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Supremex Inc.** et de ses filiales [le «groupe»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [«IFRS»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit	Comment notre audit a adressé la question clé de l'audit
<p><i>Acquisition d'entreprise</i></p> <p>Le 1^{er} novembre 2022, le Groupe a acquis tous les actifs de Royal Enveloppe Corporation [«Royal»] pour une contrepartie en espèces de 28 266 674 \$. Selon la note 4 des états financiers consolidés, le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur totale des actifs acquis et des passifs assumés à la date de l'acquisition de contrôle de l'entreprise acquise. Lorsque les montants alloués à l'actif et au passif sont inférieurs à la considération totale payée, la différence est comptabilisée comme goodwill. Le goodwill provenant de cette acquisition d'entreprise s'est élevé à 1 069 440 \$. L'audit de la mesure de certains actifs tels que les immobilisations incorporelles et les machines et équipements est complexe en raison de leur sensibilité aux hypothèses formulées par le Groupe principalement sur les projections de ventes, le taux d'actualisation et le taux de croissance ainsi que sur l'état des machines et équipements acquis, ce qui nous a amenés à conclure que l'évaluation des immobilisations incorporelles et des machines et équipements faisant partie de cette acquisition d'entreprise est un élément clé de l'audit.</p>	<p>Lors de l'évaluation de l'allocation du prix d'achat par le Groupe pour Royal, nos procédures d'audit comprenaient, entre autres, des procédures d'évaluation des immobilisations incorporelles et des machines et équipements acquis. En particulier pour les machines et équipements acquis, nous avons inspecté un échantillon de ces actifs et comparé les estimations du Groupe de leur juste valeur aux données accessibles sur le marché, lorsqu'elles étaient disponibles, aux cotations des fabricants et aux factures des actifs récemment acquis. Pour les immobilisations incorporelles constituées principalement de relations clients, nous avons évalué les principales hypothèses du Groupe relatives aux projections de ventes, au taux d'actualisation et aux taux de croissance des ventes pour déterminer la juste valeur en les comparant aux données financières historiques et aux données retrouvées sur le marché, lorsqu'elles étaient disponibles. Nous avons fait appel à nos spécialistes en évaluation pour nous assister dans ces procédures. Nous avons également effectué certaines analyses de sensibilité sur certaines de ces hypothèses afin d'évaluer leur effet sur l'allocation du prix d'achat, y compris les hypothèses de taux de croissance et de taux d'actualisation.</p> <p>Enfin, nous avons apprécié le caractère adéquat des informations fournies par le Groupe dans la note 4 des états financiers consolidés ci-joints concernant ce sujet.</p>

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Wajih Chemali.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 22 février 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A121006

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 31 décembre	Notes	2022 \$	2021 \$
ACTIFS	14		
Actif courant			
Trésorerie		1 928 539	6 364 662
Créances clients	5	39 334 457	32 982 719
Impôt sur le résultat à recevoir	16	1 021 175	—
Stocks	6	44 872 153	24 924 388
Frais payés d'avance		1 545 974	1 368 046
Total de l'actif courant		88 702 298	65 639 815
Instrument financiers dérivés	22	26 456	—
Immobilisations corporelles	7	42 184 888	34 141 450
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	32 027 920	21 795 786
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	9	14 678 400	12 440 500
Immobilisations incorporelles	10	31 698 639	22 899 246
Goodwill	11	51 237 278	49 453 832
Total de l'actif		260 555 879	206 370 629
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Comptes fournisseurs et charges à payer	12	34 838 428	27 449 300
Impôt sur le résultat à payer	16	3 421 131	4 162 698
Provisions	13	25 220	405 400
Portion courante de la contrepartie conditionnelle à payer	4	265 030	620 291
Portion courante des obligations locatives	15	4 118 931	4 251 766
Portion courante de la facilité de crédit garantie	14	—	3 500 000
Total du passif courant		42 668 740	40 389 455
Contrepartie conditionnelle à payer	4	316 778	157 263
Facilité de crédit garantie	14	54 414 272	40 850 825
Passif d'impôt différé	16	8 566 286	8 361 769
Obligations locatives	15	29 568 761	18 995 479
Autres passifs non courants	9, 17	702 914	211 300
Total du passif		136 237 751	108 966 091
Total des capitaux propres		124 318 128	97 404 538
Total du passif et des capitaux propres		260 555 879	206 370 629

Éventualités et garanties (note 25) ; événements postérieurs (note 26)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration :

Par : signé (Robert B. Johnston)

Administrateur

Par : signé (Steven P. Richardson)

Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2022 \$	2021 \$
Ventes		272 467 276	226 429 947
Charges d'exploitation	6, 9, 18, 20	181 733 453	158 259 751
Frais de vente et d'administration	9, 18, 20	34 978 257	29 292 887
Résultat d'exploitation avant amortissement et autres items		55 755 566	38 877 309
Amortissement des immobilisations corporelles	7	5 798 521	5 313 542
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8	4 529 462	4 829 664
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 761 866	3 381 104
Dépréciation d'actifs	13	—	2 073 631
Dépenses de restructuration	13	1 409 740	—
Gain sur cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation		(408 277)	—
Résultat d'exploitation		40 664 254	23 279 368
Frais de financement nets	14	2 571 577	2 226 214
Résultat avant impôt sur le résultat		38 092 677	21 053 154
Impôt sur le résultat	16	9 656 539	5 300 866
Résultat net		28 436 138	15 752 288
Résultat net de base et dilué par action		1,0873	0,5792
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		26 152 557	27 194 848

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2022 \$	2021 \$
Résultat net		28 436 138	15 752 288
Autres éléments du résultat global			
<i>Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Gain non réalisé sur instruments financiers dérivés, déduction faite d'une charge d'impôt de 6 850 \$		19 606	—
Écarts de change comptabilisés		1 074 641	(66 657)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		1 094 247	(66 657)
<i>Items qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Gains actuariels constatés sur les régimes de retraite à prestation déterminée, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 823 300 \$ (2021 – charge de 2 107 775 \$)	9	2 356 300	6 031 925
Gains actuariels constatés sur l'autre l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 16 779 \$ (2021 – charge de 2 331 \$)	9	48 021	6 669
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		2 404 321	6 038 594
Autres éléments du résultat global		3 498 568	5 971 937
Total du résultat global		31 934 706	21 724 225

Voir les notes afférentes

Supremex Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	Capital-actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Écart de change \$	Total des capitaux propres \$
Au 31 décembre 2020	9 497 234	277 029 086	(207 071 737)	(493 240)	78 961 343
Résultat net	—	—	15 752 288	—	15 752 288
Autres éléments du résultat global	—	—	6 038 594	(66 657)	5 971 937
Total du résultat global	—	—	21 790 882	(66 657)	21 724 225
Actions rachetées et annulées (note 17)	(481 027)	(2 800 003)	—	—	(3 281 030)
Au 31 décembre 2021	9 016 207	274 229 083	(185 280 855)	(559 897)	97 404 538
Résultat net	—	—	28 436 138	—	28 436 138
Autres éléments du résultat global	—	—	2 404 321	1 094 247	3 498 568
Total du résultat global	—	—	30 840 459	1 094 247	31 934 706
Dividendes déclarés (note 19)	—	—	(3 531 138)	—	(3 531 138)
Actions rachetées et annulées (note 17)	(149 636)	(1 340 342)	—	—	(1 489 978)
Au 31 décembre 2022	8 866 571	272 888 741	(157 971 534)	534 350	124 318 128

Voir les notes afférentes

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre	Notes	2022 \$	2021 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net		28 436 138	15 752 288
Ajustements sans effet sur la trésorerie pour rapprocher le résultat net et le montant net des flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	5 798 521	5 313 542
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8	4 529 462	4 829 664
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 761 866	3 381 104
Amortissement des frais de financement reportés	14	209 956	169 946
Dépréciation d'actifs	13	—	2 073 631
Gain sur cession d'immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation		(408 277)	—
Intérêts sur la contrepartie conditionnelle à payer		31 181	34 702
Recouvrement d'impôt différé	16	(695 085)	(1 433 257)
Variation de l'actif net au titre des prestations de retraite constituées		941 700	—
Variation des autres passifs non courants		563 214	159 600
		43 168 676	30 281 220
Variation du fonds de roulement			
Variation des créances clients		952 576	(5 602 277)
Variation de l'impôt sur le résultat à recevoir ou à payer		(1 762 742)	4 514 932
Variation des stocks		(14 933 703)	(2 682 604)
Variation des frais payés d'avance		(177 928)	(35 775)
Variation des comptes fournisseurs et charges à payer		53 640	4 704 579
Variation des provisions	13	(380 180)	(1 173 006)
Variation des autres passifs non courants		(6 800)	(11 500)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		26 913 539	29 995 569
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'entreprises	4	(29 171 074)	(2 756 295)
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	(2 723 070)	(3 356 409)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	10	(372 074)	(550 357)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		543 259	52 516
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(31 722 959)	(6 610 545)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Variation de la facilité de crédit renouvelable	14	11 094 000	(8 720 855)
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	14	(875 000)	(3 500 000)
Remboursement des obligations locatives	15	(4 346 616)	(4 479 093)
Dividendes payés	19, 26	(3 531 138)	—
Frais de financement reportés	14	(365 509)	(40 934)
Rachat d'actions pour annulation	17	(1 489 978)	(3 281 030)
Paiement de la contrepartie conditionnelle à payer	4	(534 605)	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(48 846)	(20 021 912)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice		(4 858 266)	3 363 112
Variation nette liée à la conversion de devises		422 143	(34 449)
Trésorerie au début de l'exercice		6 364 662	3 035 999
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 928 539	6 364 662
Informations additionnelles⁽¹⁾			
Intérêts payés		2 512 365	2 147 663
Intérêts reçus		29 079	11 242
Impôt sur le résultat payé		12 084 679	2 800 831
Impôt sur le résultat reçu		—	623 165

(1) Les montants payés et reçus à titre d'intérêts et d'impôt sur le résultat ont été présentés comme flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les états consolidés des flux de trésorerie.

Voir les notes afférentes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Supremex Inc. (la « Société » ou « Supremex ») a été constituée en société par actions le 31 mars 2006 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (le « TSX »), sous le symbole SXP. Le siège social de la Société est situé au 7213, rue Cordner, à LaSalle, Québec.

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage et de produits spécialisés en plein essor. Les ventes de Supremex sont soumises aux caractéristiques saisonnières en matière de publicité et d'envois postaux de ses clients. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est généralement plus élevé au cours de l'automne et de l'hiver, ce qui s'explique principalement par le nombre accru d'envois postaux liés à des événements tels que la rentrée scolaire, les collectes de fonds, la période des Fêtes et la période des déclarations de revenus. Le nombre d'enveloppes vendues par Supremex est par ailleurs généralement plus faible au cours du printemps et de l'été en prévision d'un ralentissement des envois postaux expédiés par les entreprises durant l'été.

La plupart des ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés ne sont pas soumises à des tendances saisonnières (soit l'offre de boîtes pliantes en carton plat pour les grandes entreprises multinationales). Seulement une petite portion de ces ventes, principalement l'offre du commerce électronique, est soumise à des tendances saisonnières reliées aux temps des fêtes. Par conséquent, les ventes provenant des produits d'emballages et des produits spécialisés n'ont que peu ou pas d'effet saisonnier sur les ventes totales de Supremex.

Ces états financiers consolidés audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 22 février 2023.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité des activités et selon la méthode du coût historique, exception faite de la contrepartie conditionnelle à payer, des passifs attribuables aux régimes d'unités d'actions différés (« UAD ») et d'unités d'actions au rendement (« UAR »), et les instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, des provisions, qui sont évaluées en fonction des meilleures estimations des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, et de l'actif au titre des prestations de retraite constituées, qui est évalué à la juste valeur des actifs du régime réduite de la juste valeur estimée des obligations au titre des prestations déterminées.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Supremex Inc. et de ses filiales en propriété exclusive, Supremex USA Inc., Supremex Midwest LLC, Buffalo Envelope LLC et Classic Envelope LLC.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date où leur contrôle est acquis par la Société, et cessent d'être consolidées dès la perte du contrôle. La période visée par les états financiers des filiales et les méthodes comptables suivies par ces dernières correspondent à celles de la société mère. Tous les soldes, ventes et charges, profits et pertes latents ainsi que les dividendes résultant de transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond au total de la contrepartie versée, mesurée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans les frais d'administration dès qu'ils sont engagés.

Le goodwill est initialement évalué au coût, qui représente l'excédent de la contrepartie versée sur le montant net des actifs acquis et des passifs pris en charge identifiables de la société. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé en résultat net. La contrepartie transférée comprend également la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à payer au vendeur. La contrepartie conditionnelle est classée comme un actif ou un passif qui est un instrument financier et, dans le cadre de la norme IFRS 9, *Instruments financiers*, elle est évaluée à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

À la suite de sa comptabilisation initiale, le goodwill est mesuré au coût moins toute dépréciation cumulée.

Le goodwill est attribué à la date d'un regroupement d'entreprises à une unité génératrice de trésorerie («UGT») aux fins du test de dépréciation. L'allocation est faite à l'UGT ou au groupe d'UGTs qui devrait bénéficier des synergies des regroupements d'entreprises.

Secteurs d'activité

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la fabrication et la vente d'une vaste gamme d'enveloppes génériques et personnalisées, et la fabrication et la vente de produits d'emballage et de produits spécialisés.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés de Supremex sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant aussi sa monnaie fonctionnelle. Supremex et chacune de ses filiales déterminent leur propre monnaie fonctionnelle, et les éléments inclus dans chacun de leurs états financiers sont mesurés à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Transactions et soldes

Les transactions effectuées en devises sont initialement comptabilisées par les entités à l'aide du taux de change de leur monnaie fonctionnelle respective en vigueur au moment de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en monnaie fonctionnelle à l'aide du taux de change en vigueur à la date de clôture. Tout écart de change est ensuite enregistré dans les états consolidés des résultats.

Les éléments non monétaires évalués au coût historique libellés en devises sont convertis à l'aide des taux de change en vigueur au moment des transactions initiales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Filiales

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs résultats sont convertis à l'aide du taux de change moyen en vigueur au cours de l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la cession d'une filiale étrangère, le montant enregistré dans les autres éléments du résultat global correspondant à cette filiale étrangère est passé en résultat.

Constatation des ventes

Les ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des rabais estimés, et à la suite des éliminations des transactions intersociétés. Les rabais sont estimés en fonction de la méthode du montant le plus probable et à l'aide des conditions contractuelles avec les clients.

Les ventes sont comptabilisées de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients qui représente à un moment donné, la livraison des produits qui coïncide avec le transfert de contrôle au client, selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services.

Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. Identifier le contrat conclu avec un client ;
2. Identifier les obligations de prestation prévues au contrat ;
3. Déterminer le prix de la transaction ;
4. Affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat ;
5. Comptabiliser les ventes lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation, qui est généralement réalisé à la livraison des produits.

Outre les principes généraux décrits ci-dessus, la Société applique des critères de constatation des ventes particuliers concernant les ventes à livrer. Lorsque le client demande d'effectuer la transaction sous forme de vente à livrer, les ventes sont constatées sur facturation au client des biens qui ont été produits, emballés et préparés pour l'expédition. Ces biens sont expédiés dans un délai établi et sont isolés des autres stocks, le contrôle est transféré au client et les modalités et l'historique concernant le recouvrement des factures connexes correspondent à ceux de toutes les autres ventes.

Imposition

La charge d'impôt est composée de l'impôt exigible et de l'impôt différé. La charge d'impôt est comptabilisée aux états consolidés des résultats sauf si elle est liée à des éléments inscrits en résultat global ou directement aux capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible se fonde sur les résultats de l'exercice, compte tenu des ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. L'impôt exigible est calculé à l'aide des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt concernant les situations où la réglementation fiscale est sujette à interprétation. Lorsque nécessaires, des provisions sont établies sur la base des montants que l'on s'attend à devoir verser aux administrations fiscales.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode axée sur le bilan, à partir des différences temporaires à la date de clôture. Il représente l'impôt que l'on s'attend à payer ou à recouvrer sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états consolidés de la situation financière. Le calcul de l'impôt différé tient compte des taux d'imposition et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période et qui devraient s'appliquer au moment de la réalisation des actifs d'impôt différé ou du règlement des passifs d'impôt différé.

Les passifs d'impôt différé :

- sont généralement comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables ;
- sont comptabilisés à l'égard de différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf si la Société peut contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et qu'il est probable que la différence temporelle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible ; et
- ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent du goodwill non déductible sur le plan fiscal.

Les actifs d'impôt différé :

- sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, contre lesquels les différences temporaires (report de crédits d'impôt et de pertes inutilisées) pourront être appliquées, seront disponibles ; et
- sont remis en question à la fin de chaque période et sont diminués dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôt différé.

Des actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés à l'égard de différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La transaction n'a aucune incidence sur le bénéfice comptable ou le bénéfice imposable au moment où elle est conclue. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est réévaluée à chaque date de clôture et diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que des bénéfices imposables seront générés en quantité suffisante pour absorber une partie ou la totalité de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non constatés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où les bénéfices imposables futurs devraient permettre d'utiliser ces actifs d'impôt différé.

Taxes de vente

Les ventes, les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente découlant de l'achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est passée en charges ou comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ;
- en ce qui concerne le montant des créances clients et des comptes fournisseurs qui inclut le montant de taxes de vente.

Le montant net des taxes de vente recouvrable auprès de l'administration fiscale ou payable à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les comptes fournisseurs et charges à payer dans les états consolidés de la situation financière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Avantages sociaux

La charge de retraite de la période des régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est établie annuellement par calcul actuariel par des actuaires indépendants à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût des services passés est comptabilisé en résultat dès la date de modification ou de réduction du régime, ou la date à laquelle la Société comptabilise les coûts de restructuration du régime correspondants.

L'actif net ou le passif net comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière représente la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période moins la juste valeur des actifs du régime et l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées relativement aux services rendus à la fin de l'exercice est calculée par actualisation des versements de prestations prévus à l'aide des taux d'intérêt en vigueur pour les obligations de sociétés de première qualité qui sont libellées dans la monnaie de versement des prestations et qui ont une durée voisine de celle du passif de retraite connexe. Tous les écarts actuariels, les impacts de la règle du plafond de l'actif et le rendement sur l'actif, excluant l'intérêt net, sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Pour les régimes capitalisés, les excédents sont comptabilisés seulement s'ils sont recouvrables en considération des cotisations futures pour les passifs non capitalisés. La recouvrabilité est en fonction de la capacité de la Société à diminuer unilatéralement les cotisations futures au régime. La charge d'intérêt relative à l'obligation au titre des prestations de retraite constituées est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'exercice précédent au solde d'ouverture de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées ainsi que les entrées de trésorerie de l'exercice. Elle est comptabilisée dans les frais de financement des états consolidés des résultats. Tous les autres frais d'administration de la charge liée aux régimes de retraite sont comptabilisés dans les frais de vente et d'administration des états consolidés des résultats.

Les cotisations aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dès qu'elles sont engagées, soit à mesure que les services des membres du personnel concernés sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont généralement payables lorsque l'emploi prend fin avant la date normale de départ à la retraite ou lorsqu'un membre du personnel accepte volontairement de quitter son emploi contre indemnité. La Société comptabilise les indemnités de cessation d'emploi lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de membres du personnel actuels selon un plan officiel et détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou d'offrir des indemnités de cessation d'emploi pour encourager les départs volontaires.

Résultat net de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base net par action de ses actions ordinaires, calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Aucun élément dilutif n'affecte le calcul du résultat net dilué par action.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects de fabrication. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif obtenu dans le cours normal des activités, déduction faite des frais de vente variables applicables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur leurs durées de vie utile estimatives, comme suit :

Bâtiments	10 à 35 ans
Améliorations locatives	Durée des baux
Matériel et outillage	5 à 15 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

La valeur résiduelle, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile font l'objet d'un examen annuel avant la fin de chaque exercice et sont ajustées au besoin.

Immobilisations incorporelles

Au moment de l'acquisition, les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées à la juste valeur si elles découlent d'un regroupement d'entreprises, ou au coût dans les autres cas et sont ensuite comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations incorporelles acquises comprennent principalement les relations clients et sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 5 à 10 ans. Le logiciel est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 7 à 10 ans.

Dépréciation d'actifs non financiers

Une charge de dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un bien est moindre que sa valeur comptable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur d'un bien, déduction faite des frais de vente, ou à sa valeur d'utilité si cette dernière est plus élevée. La Société suit l'évolution des pertes de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une reprise possible de ces pertes de valeur, autres que celles liées au goodwill.

La valeur comptable de toutes les immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables. La Société base son calcul de dépréciation sur des budgets détaillés et des projections qui couvrent généralement une période de quatre ans.

Dépréciation du goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 31 décembre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache le goodwill à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la perte de valeur s'est produite.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour régler l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision en raison du passage du temps est comptabilisée à titre de frais de financement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

En ce qui concerne les provisions pour restructuration, la Société a une obligation implicite lorsqu'un plan officiel et détaillé identifie l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée et précise l'emplacement et le nombre d'employés concernés, une estimation détaillée des coûts associés et un échéancier approprié. De plus, les employés concernés ou les conseils de travailleurs doivent avoir été avisés des principaux éléments du plan de restructuration.

Contrats de location

Dès l'entrée en vigueur d'un contrat, la Société évalue si ce contrat est ou contient un contrat de location, selon que ce contrat confère ou non le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante sont comptabilisés à la date de l'entrée en vigueur du contrat de location.

Actifs au titre de droits d'utilisation :

- Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est basé sur le montant initial de l'obligation locative, majoré des coûts directs initiaux encourus et d'une estimation des coûts de démantèlement de l'actif sous-jacent ou de la restauration de l'actif sous-jacent ou du site où il se trouve. Le coût est également ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de l'entrée en vigueur du contrat, et déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus, le cas échéant.
- Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est réduit périodiquement au moyen de charges d'amortissement et de dépréciation de valeur, s'il y a lieu, et est ajusté périodiquement pour tenir compte des réévaluations des obligations locatives. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période la plus courte de la durée utile de l'actif et de la durée du contrat de location, ce qui reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend l'option de renouvellement du contrat, seulement si le preneur a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 20 ans.
- La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif au titre du droit d'utilisation ni d'obligation locative correspondante pour les contrats de location dont la durée totale est inférieure ou égale à 12 mois et pour les contrats de location d'actifs qui, par leur nature, sont de faible valeur, comme par exemple, mais sans s'y limiter, le matériel de bureau.

Obligations locatives :

- À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives, évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (déduction faite des incitations locatives à recevoir), les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, ainsi que les montants qui devraient être payés au titre des valeurs résiduelles garanties. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat raisonnablement sûre d'être exercée par la Société et le paiement de pénalités pour la résiliation d'un contrat de location, si la durée du contrat de location tient compte du fait que la Société a exercé l'option de résiliation. Les paiements locatifs variables qui ne dépendent ni d'un indice ni d'un taux sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle survient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.
- Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de commencement, le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

location effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification, d'un changement dans la durée du contrat de location, de modification dans les paiements de loyers fixes en substance ou de modification de l'évaluation permettant d'acheter l'actif sous-jacent.

Instruments financiers

(i) *Classement et catégories d'évaluation ultérieure :*

- Un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ; ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Le classement dépend de deux critères : du modèle économique que suit la Société pour la gestion des actifs financiers ; et si les flux de trésorerie contractuels liés à l'instrument financier représentent uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû (le critère « URPVI »). Les actifs financiers de la Société, détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels qui respectent le critère URPVI et sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti. Ils comprennent la trésorerie, les créances clients et l'autre actif à long terme.
- Un passif financier est classé comme étant ultérieurement évalué au coût amorti ou à la « JVRN ». Les passifs financiers de la Société évalués au coût amorti comprennent les comptes fournisseurs et les charges à payer, les dividendes à payer, les provisions et la facilité de crédit garantie, et sont classés dans la catégorie des passifs au coût amorti. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nette des frais de transaction directement imputables et, par la suite, au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La contrepartie conditionnelle à payer est un passif financier qui est évalué initialement à la juste valeur à la date d'acquisition de l'entreprise, puis qui est réévalué à la « JVRN ». Les passifs attribuables aux régimes d'UAD et d'UAR sont évalués périodiquement à leur juste valeur en fonction du prix de l'action de la Société et des UAD et des UAR acquises à la fin de chaque période, tandis que les variations de la juste valeur de ce passif sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

(ii) *Perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti :*

- Pour évaluer les pertes de crédit attendues (« PCA »), la Société applique l'approche simplifiée, selon laquelle une provision pour perte de crédit sur toute la durée de vie est utilisée pour toutes les pertes liées aux créances clients.
- La Société considère un actif financier en défaut lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Cependant, dans certains cas, la Société peut également considérer qu'un actif financier soit en défaut lorsque des informations internes ou externes indiquent qu'il est peu probable que la Société reçoive l'intégralité des montants contractuels en suspens avant de prendre en compte les rehaussements de crédit détenus par la Société. Un actif financier est considéré comme présentant un risque de crédit plus élevé dès qu'il est en souffrance depuis 30 jours et la Société surveille régulièrement ses débiteurs pour s'assurer que son risque de crédit n'est pas significatif avec ses clients. Dans certains cas, le fait que certains comptes débiteurs soient en souffrance ne représente pas nécessairement un risque de crédit plus élevé et le recouvrement subséquent est réussi avec des conditions de paiement contractuelles ou d'arrangements particuliers avec les clients pour résoudre des différences commerciales. Un actif financier est radié lorsqu'il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrer les flux de trésorerie contractuels, ce qui se produit généralement si le débiteur est en souffrance depuis 120 jours, sauf si la Société dispose de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

renseignements suffisants et justifiés pour démontrer qu'il convient d'accorder un détail plus long au débiteur.

- Pour évaluer les PCA, les créances clients ont été regroupées en fonction des caractéristiques de risque communes et du nombre de jours en souffrance. Aux 31 décembre 2022 et 2021, les PCA n'étaient pas significatives.

(iii) *Décomptabilisation d'actifs financiers et de passifs financiers :*

- Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir une contrepartie en trésorerie sont expirés ou que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation liée au passif est exécutée, lorsqu'elle est annulée ou lorsqu'elle expire. Les profits et les pertes sur décomptabilisation sont comptabilisés respectivement dans les produits financiers et les frais financiers.

(iv) *Instruments financiers dérivés et relation de couverture :*

- La Société détient des instruments financiers dérivés afin de se protéger contre les risques de fluctuations des taux d'intérêt. Lors de l'établissement de la couverture, la Société documente formellement la relation entre l'instrument et l'élément faisant l'objet de la couverture, incluant ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie, ainsi que les méthodes qui seront utilisées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture. La Société évalue au début de la relation de couverture ainsi que sur une base continue s'il est prévu que les instruments de couverture seront hautement efficaces à compenser les variations dans les flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de la couverture durant la période pour laquelle la couverture est désignée.
- Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées tel qu'il est décrit ci-dessous.

Couverture de flux de trésorerie

- Lorsqu'un dérivé est désigné comme instrument de couverture des flux de trésorerie attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction anticipée hautement probable qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net, la partie efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est présentée dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est renversé au résultat net dans la même période que les flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture, sous la même rubrique des états consolidés du résultat global que l'élément couvert. Toute partie non efficace de la variation de la juste valeur du dérivé est immédiatement comptabilisée en résultat net à titre de frais de financement nets.
- Si l'instrument de couverture ne respecte plus les critères de la comptabilité de couverture, expire, est vendu ou résilié, la comptabilité de couverture est alors interrompue prospectivement. Le gain ou la perte cumulé et comptabilisé antérieurement dans les autres éléments du résultat global et présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres demeure tel quel jusqu'à ce que la transaction anticipée affecte le résultat net. S'il est probable que la transaction n'ait pas lieu, le solde dans les autres éléments du résultat global est alors immédiatement comptabilisé au résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, comprenant les subventions salariales, les subventions de loyer et les crédits d'impôt à l'investissement, est comptabilisée lorsqu'il y a certitude que l'aide sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions pertinentes. L'aide gouvernementale liée au coût d'un actif est comptabilisée en tant que réduction du coût de l'actif. L'aide gouvernementale liée aux dépenses engagées est comptabilisée en tant que réduction des dépenses connexes. Les subventions salariales sont enregistrées en réduction des inventaires ou des dépenses salariales connexes.

3. JUGEMENTS IMPORTANTS ET PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers consolidés de la Société exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des ventes, des charges, des actifs et des passifs, ainsi que sur la divulgation de passifs éventuels à la fin de la période.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leurs justes valeurs estimatives respectives. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimatives. Cette façon de faire repose sur de nombreuses estimations et hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital («CMPC»).

Ces estimations et hypothèses permettent d'établir le montant à attribuer aux autres immobilisations incorporelles identifiables et au goodwill, ainsi que la période d'amortissement des immobilisations incorporelles identifiables à durée définie. Si les événements ou résultats futurs diffèrent de ces estimations et hypothèses de manière défavorable, la Société risque de devoir augmenter ultérieurement la dotation aux amortissements et les pertes de valeur dans le futur. La Société a aussi utilisé d'autres estimations et hypothèses pour le test de dépréciation du goodwill (*note 11*).

Avantages sociaux

La Société parraine des régimes à prestations déterminées qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des membres du personnel visés. Le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux fait appel à des hypothèses, notamment le taux d'actualisation pour évaluer les obligations, le taux de mortalité prévu, l'âge prévu de la retraite, le taux attendu d'augmentation des salaires et le taux d'évolution du coût des soins de santé. Puisque le calcul de la charge et des obligations liées aux avantages sociaux nécessite le recours à de nombreuses hypothèses, les valeurs établies lors du processus d'évaluation actuarielle comportent un élément d'incertitude (*note 9*). Les résultats réels différeront des résultats estimatifs découlant de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

La Société comptabilise une charge d'impôt sur le résultat pour chaque administration fiscale où elle exerce ses activités. Toutefois, le montant réel de la charge d'impôt sur le résultat n'est connu en définitive qu'après la production de la déclaration fiscale et son acceptation par les autorités fiscales, soit après la publication des états financiers. En outre, pour estimer la charge d'impôt sur le résultat, la Société tient compte de la probabilité de recouvrer les actifs d'impôt différé en se fondant sur sa capacité à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes, avant leur échéance, contre les bénéfices imposables futurs. L'estimation se

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

fonde sur les lois fiscales en vigueur et sur les bénéfices imposables futurs estimatifs. Si les estimations diffèrent de la déclaration fiscale finale, le résultat d'une période ultérieure pourrait être touché.

La Société est assujettie à l'imposition dans de multiples administrations fiscales. L'incidence fiscale définitive d'un bon nombre des transactions et calculs est incertaine dans le cadre normal des activités. La Société maintient des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à son avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant qui devrait être payé, en se fondant sur une évaluation qualitative de toutes les informations pertinentes. La Société réévalue ces provisions à la fin de chaque période afin de déterminer si le montant est adéquat. Cependant, il se peut qu'une provision supplémentaire découle de vérifications effectuées ultérieurement par les autorités fiscales compétentes.

Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à une cotisation fiscale différente du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans la charge d'impôt de la période où le règlement définitif a lieu.

Contrats de location

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant la durée non résiliable du contrat de location, ainsi que toute période couverte par une option de renouvellement du contrat de location si elle est raisonnablement certaine d'être exercée ou toute période couverte par une option de résiliation du contrat de location si elle est raisonnablement certaine de ne pas être exercée. La Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location n'est pas facilement déterminable ; le montant des obligations locatives est augmenté afin de refléter l'intérêt théorique et réduit pour les paiements de location effectués. Après la date de début du contrat, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement important ou un changement de circonstances survient et que celui-ci est sous son contrôle et affecte sa capacité à exercer (ou à ne pas exercer) l'option de renouvellement ou de terminaison (par exemple, un changement de stratégie commerciale).

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Acquisitions de 2022

Niagara Envelope Inc.

Le 4 février 2022, la Société a fait l'acquisition des actifs manufacturiers et de l'inventaire de Niagara Envelope inc. (« Niagara »), pour une contrepartie en espèces de 904 400 \$ (708 889 \$ US). Niagara est un manufacturier régional d'enveloppes établi à Niagara, New York. En plus de la contrepartie payée, la Société a une contrepartie conditionnelle dont la juste valeur à la date d'acquisition était de 363 492 \$, payable au propriétaire précédent sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers sur une période de cinq ans. Au 31 décembre 2022, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer est de 405 760 \$, représentant le montant maximal de l'obligation. Cette acquisition fournira un volume et un soutien supplémentaires à deux clients stratégiques à long terme sur le marché de l'ouest de New York.

Les états consolidés des résultats de la Société inclut des ventes de Niagara de 2 897 424 \$ depuis la date d'acquisition. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, les ventes pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, auraient été d'environ 3 205 000 \$. La Société n'a pas divulgué le bénéfice net de Niagara, car il est impossible de le faire étant donné que les activités de l'entreprise acquise ont été intégrées aux opérations préexistantes de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles et est affecté à l'UGT Enveloppe. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales devrait s'élever à 363 492 \$ (284 913 \$ US).

Royal Envelope Corporation

Le 1^{er} novembre 2022, la Société a conclu l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Royal Envelope Corporation (« Royal Envelope ») pour une contrepartie totale en espèces de 28 266 674 \$ (20 709 703 \$ US). Royal Envelope est un fabricant d'enveloppes et une entreprise de lithographie située à Chicago, dans l'Illinois. Cette acquisition élargit notre portée sur le marché fragmentée des enveloppes aux États-Unis et nous procure une présence importante dans le Midwest américain. Royal Envelope s'est imposée comme l'un des principaux fabricants d'enveloppes de publipostage en Amérique du Nord.

Les états consolidés des résultats de la Société comprennent des ventes et un bénéfice net de Royal Envelope de 9 652 331 \$ et 932 852 \$, respectivement, depuis la date d'acquisition. La juste valeur des créances clients acquises de 6 729 255 \$ (4 932 124 \$ US) dont aucun montant n'était considéré comme irrécouvrable à la date d'acquisition, est incluse dans le total des actifs courants dans le tableau ci-dessous. Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, les ventes et le bénéfice net pour l'exercice complet clos le 31 décembre 2022 auraient été d'environ 53 900 000 \$ et 4 055 000 \$, respectivement.

Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles et est affecté à l'UGT Enveloppe. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales devrait s'élever à 1 069 440 \$ (783 530 \$ US).

Acquisition de 2021

Vista Graphic Communications, LLC

Le 8 mars 2021, la Société a fait l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Vista Graphic Communications, LLC (« Vista »), pour une contrepartie en espèces de 2 756 295 \$ (2 170 481 \$ US). Vista est un fournisseur de services d'impression et d'emballages en carton plat établi à Indianapolis, en Indiana. En plus de la contrepartie payée, la Société a une contrepartie conditionnelle dont la juste valeur à la date d'acquisition était de 743 781 \$ (625 000 \$ US), payable au propriétaire précédent sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers au cours des 24 mois suivant la date d'acquisition. Un premier versement de la contrepartie conditionnelle d'un montant de 534 605 \$ (419 397 \$ US) a eu lieu en mars 2022. Un deuxième versement final est prévu en mars 2023. La juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer au 31 décembre 2022 est de 176 048 \$.

Grâce à cette acquisition, le processus manufacturier de la Société est plus près de sa clientèle américaine des produits destinés au commerce électronique, qui est en pleine croissance, et elle dispose maintenant de la capacité d'imprimerie et de transformation nécessaire pour répondre à la demande actuelle et croissante de solutions d'emballage.

Le goodwill relié à l'acquisition est composé de la croissance attendue et des synergies opérationnelles et est affecté à l'UGT Emballage. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales s'est élevé à 368 022 \$ (289 804 \$ US).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Répartition du prix d'achat

Au 31 décembre 2022, la Société n'avait pas finalisé la répartition du prix d'achat liée à l'acquisition de Royal Envelope étant donné les ajustements liés au fonds de roulement. Les répartitions du prix d'achat qui reflètent la juste valeur estimative des actifs acquis et des passifs pris en charge aux dates d'acquisition, selon la méthode de l'acquisition, sont les suivantes :

	Répartition du prix d'achat finale Niagara \$	Répartition préliminaire du prix d'achat Royal Envelope \$	2022 Total \$	2021 Répartition du prix d'achat finale Vista \$
Actifs nets acquis				
Créances clients	—	7 304 314	7 304 314	525 251
Stocks	585 450	4 428 612	5 014 062	503 417
Frais payés d'avance	—	—	—	18 920
Total de l'actif courant	585 450	11 732 926	12 318 376	1 047 588
Immobilisations corporelles	318 950	10 652 005	10 970 955	1 115 607
Actifs au titre de droits d'utilisation	215 129	10 485 077	10 700 206	3 253 620
Relations clients	—	12 147 610	12 147 610	1 295 298
Goodwill	363 492	1 069 440	1 432 932	368 022
Total de l'actif	1 483 021	46 087 058	47 570 079	7 080 135
Comptes fournisseurs et charges à payer	—	7 335 488	7 335 488	326 439
Obligations locatives	215 129	10 484 896	10 700 025	3 253 620
Actifs nets acquis	1 267 892	28 266 674	29 534 566	3 500 076
Moins : Contrepartie conditionnelle à payer	363 492	—	363 492	743 781
Trésorerie	904 400	28 266 674	29 171 074	2 756 295
Frais d'acquisition passés en charges	30 173	206 746	236 919	164 831

5. CRÉANCES CLIENTS

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Créances clients	39 303 419	32 606 856
Moins : Provision pour créances douteuses	545 402	466 288
Créances clients nettes	38 758 017	32 140 568
Autres créances à recevoir	576 440	842 151
	39 334 457	32 982 719

Les créances clients ne portent pas intérêt et sont généralement exigibles dans les 30 à 60 jours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

L'analyse de l'âge des créances clients, à chaque date de fin de période, était comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Courant	22 584 397	20 105 441
31 – 60 jours	12 443 543	8 417 112
61 – 90 jours	2 892 831	2 801 462
91 – 120 jours	928 940	676 163
Plus de 120 jours	453 708	606 678
	39 303 419	32 606 856

Provision pour créances douteuses

Les variations de la provision pour créances douteuses sont comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	466 288	410 809
Acquisitions d'entreprises	20 316	—
Charge pour l'exercice	141 481	102 695
Montants utilisés	(67 702)	(48 596)
Montants non utilisés renversés	(21 561)	—
Incidence des pertes de change	6 580	1 380
Solde à la fin de l'exercice	545 402	466 288

La Société est exposée au risque de crédit normal concernant ses créances clients et maintient des provisions pour pertes de crédit éventuelles. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué du fait qu'aucun client ne représente un risque important et que la solvabilité des clients est évaluée avant de leur faire crédit. Historiquement, les pertes de crédit estimées sur les créances clients n'ont pas été significatives.

6. STOCKS

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Matières premières	24 253 289	10 067 382
Produits en cours	2 162 180	1 641 979
Produits finis	18 456 684	13 215 027
	44 872 153	24 924 388

Le coût des stocks passé en charges et inclus dans les charges d'exploitation, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et l'amortissement des actifs à titre de droits d'utilisation affectés au coût des stocks, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 179 854 636 \$ (2021 – 158 218 794 \$).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain \$	Bâtiments et améliorations locatives \$	Matériel et outillage \$	Matériel de bureau et informatique \$	Total \$
Coût :					
Au 31 décembre 2020	3 578 895	13 045 847	70 039 318	3 150 356	89 814 416
Acquisitions	—	190 682	2 952 319	197 075	3 340 076
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	—	1 109 257	6 350	1 115 607
Cessions	—	(2 701)	(895 961)	(94 143)	(992 805)
Dépréciation (note 18)	—	—	(2 073 631)	—	(2 073 631)
Écart de conversion	—	454	(9 981)	(474)	(10 001)
Au 31 décembre 2021	3 578 895	13 234 282	71 121 321	3 259 164	91 193 662
Acquisitions	—	1 534 078	672 539	516 453	2 723 070
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	—	10 882 237	88 718	10 970 955
Cessions	—	—	(4 312 749)	(20 467)	(4 333 216)
Écart de conversion	—	21 969	629 298	8 401	659 668
Au 31 décembre 2022	3 578 895	14 790 329	78 992 646	3 852 269	101 214 139
Amortissement cumulé :					
Au 31 décembre 2020	—	5 968 872	44 067 808	2 646 343	52 683 023
Amortissement	—	561 979	4 494 292	257 271	5 313 542
Cessions	—	(2 701)	(842 347)	(94 143)	(939 191)
Écart de conversion	—	(29 238)	24 333	(257)	(5 162)
Au 31 décembre 2021	—	6 498 912	47 744 086	2 809 214	57 052 212
Amortissement	—	626 543	4 942 366	229 612	5 798 521
Cessions	—	—	(4 177 618)	(20 467)	(4 198 085)
Écart de conversion	—	10 441	357 880	8 282	376 603
Au 31 décembre 2022	—	7 135 896	48 866 714	3 026 641	59 029 251
Valeur comptable nette :					
Au 31 décembre 2021	3 578 895	6 735 370	23 377 235	449 950	34 141 450
Au 31 décembre 2022	3 578 895	7 654 433	30 214 650	736 910	42 184 888

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

8. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Bâtiments \$	Équipement manufacturier \$	Matériel de bureau \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2020	27 323 896	330 255	50 367	27 704 518
Acquisitions	5 550 670	371 517	9 428	5 931 615
Acquisitions d'entreprises (note 4)	3 233 370	—	20 250	3 253 620
Cessions	(860 391)	—	(3 084)	(863 475)
Réévaluations	(1 765 112)	—	—	(1 765 112)
Écart de conversion	40 633	162	(82)	40 713
Au 31 décembre 2021	33 523 066	701 934	76 879	34 301 879
Acquisitions	35 710	—	78 724	114 434
Acquisitions d'entreprises (note 4)	10 687 733	—	12 473	10 700 206
Cessions	(4 194 648)	—	(19 088)	(4 213 736)
Réévaluations	3 412 771	(2 797)	—	3 409 974
Écart de conversion	707 275	11 983	3 126	722 384
Au 31 décembre 2022	44 171 907	711 120	152 114	45 035 141
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2020	9 445 069	117 870	21 210	9 584 149
Amortissement	4 656 564	155 643	17 457	4 829 664
Cessions	(840 024)	—	(2 795)	(842 819)
Réévaluations	(1 069 046)	—	—	(1 069 046)
Écart de conversion	3 904	169	72	4 145
Au 31 décembre 2021	12 196 467	273 682	35 944	12 506 093
Amortissement	4 376 819	126 825	25 818	4 529 462
Cessions	(4 194 648)	—	(16 880)	(4 211 528)
Écart de conversion	179 829	2 215	1 150	183 194
Au 31 décembre 2022	12 558 467	402 722	46 032	13 007 221
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2021	21 326 599	428 252	40 935	21 795 786
Au 31 décembre 2022	31 613 440	308 398	106 082	32 027 920

9. RÉGIMES À PRESTATIONS DÉTERMINÉES DES EMPLOYÉS

(a) Régimes de retraite

La Société offre quatre régimes de retraite à prestations définies qui visent la quasi-totalité de ses employés canadiens. Trois de ces régimes sont hybrides, puisqu'ils comportent également un volet à cotisations définies. Tous les régimes de retraite à prestations définies sont financés. Deux de ces régimes sont régis par la *Loi sur les régimes de retraite* (Ontario). Pour un de ces régimes, les prestations de retraite sont basées sur la rémunération moyenne des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne finale des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. Les deux autres régimes sont régis par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec* chapeauté par Retraite Québec. Les prestations de retraite d'un de ces régimes sont basées sur les rémunérations moyennes des trois meilleures années alors qu'elles sont basées sur la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives pour l'autre régime. En 2012, la Société a converti, pour le service futur, ses régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Les principaux risques auxquels sont exposés les régimes de retraite sont notamment les risques de taux d'intérêt, de placement et l'évolution de l'espérance de vie des retraités. La Société a récemment effectué une série de transactions en vue de réduire le profil de risque et la volatilité associés à ses régimes de retraite à prestations déterminées et de mieux protéger les prestations des membres de la Société.

Le 23 juin 2021 et le 1^{er} septembre 2021, la Société a conclu des transactions visant le rachat de rentes avec la Compagnie de Rentes Brookfield et RBC Assurances pour transférer respectivement 7,0 millions \$ et 41,5 millions \$ de ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées. La conclusion de ces transactions représentait le transfert intégral du régime de retraite et a libéré ce dernier de ses obligations connexes. Supremex n'a pas été tenue de verser une contribution en espèces pour conclure ces transactions. Ces transactions ont entraîné une perte nette sur règlement de 49 800 \$. Enfin, à compter du 28 septembre 2021, la Société a mis en œuvre une nouvelle stratégie de réduction des risques pour l'actif de ses régimes de retraite à prestations déterminées, selon laquelle 70 % de l'actif est maintenant investi dans des obligations.

Les charges liées aux régimes à prestations et à cotisations définies, incluses dans les charges d'exploitation et dans les frais de vente et d'administration, sont comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Dépense liée aux régimes à prestations déterminées (frais d'administration)	329 100	212 100
Dépense liée aux régimes à cotisations déterminées	1 437 139	1 220 672
Perte nette sur règlement	—	49 800
Dépense liée aux régimes de retraite (note 18)	1 766 239	1 482 572

Les revenus d'intérêt sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées de 357 900 \$ (2021 - 107 800 \$) sont inclus dans les frais de financement nets des états consolidés des résultats (note 14).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Le tableau suivant présente les variations de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur des actifs des régimes, ainsi que de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies.

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Obligation au titre des prestations au début de l'exercice	46 736 000	105 482 300
Charge d'intérêts	1 349 900	2 149 900
Gain actuariel provenant de changement d'hypothèses financières	(10 983 400)	(7 380 600)
Gain actuariel d'expérience	(58 700)	(686 200)
Prestations versées	(3 475 700)	(4 322 900)
Règlements	—	(48 506 500)
Obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	33 568 100	46 736 000
Variation des actifs des régimes :		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	59 176 500	109 931 900
Revenu d'intérêt des actifs des régimes	1 707 800	2 257 700
(Pertes) gains actuariel(le)s	(7 862 500)	72 900
Utilisation du surplus pour payer les cotisations de l'employeur	(970 500)	5 300
Prestations versées	(3 475 700)	(4 322 900)
Frais d'administration des régimes	(329 100)	(212 100)
Règlements	—	(48 556 300)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	48 246 500	59 176 500
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	14 678 400	12 440 500

Les montants liés aux régimes à prestations définies inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôt, sont comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Gains actuariels totaux	3 179 600	8 139 700

Le montant cumulé des gains actuariels comptabilisé dans les états consolidés du résultat global est de 10 403 300 \$ au 31 décembre 2022 [2021 – 7 223 700 \$].

Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations et du coût net de la pension étaient les suivantes :

	2022 %	2021 %
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	5,05	3,00
Taux d'actualisation de la charge de retraite nette	3,00	2,50
Taux de croissance de la rémunération	2,50	2,50
Hypothèse de mortalité ¹	CPM Private	CPM Private

¹ CPM 2004 Private Sector Mortality table projected generationally using improvement scale MI-2017

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

La répartition moyenne pondérée des actifs des régimes au 31 décembre, excluant les contrats de rentes de 5,7 millions \$ dans deux régimes de retraite (2021 – 6,6 millions \$), est comme suit :

	2022 %	2021 %
Titres de capitaux propres		
Fonds d'actions canadien	12,1	12,3
Fonds d'actions américain	5,4	—
Fonds d'actions étrangères	12,6	18,1
	30,1	30,4
Fonds de titres à revenu fixe		
Canadien	69,9	69,6
Total	100,0	100,0

Au 31 décembre 2022, tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 incluant les fonds à titres de revenu fixe et 5,7 millions \$ de contrats de rentes (données autres que les prix cotés observables). Au 31 décembre 2021, tous les instruments financiers et fonds d'investissement étaient classés dans la hiérarchie des justes valeurs de niveau 2 (données autres que les prix cotés observables) incluant les fonds à titres de revenu fixe et 6,6 millions \$ de contrats de rentes.

Les quatre régimes de retraite ont une politique de placement qui vise une répartition des actifs comme suit : 70 % dans des titres à revenus fixes et 30 % dans des titres de capitaux propres (2021 – idem). Aux 31 décembre 2022 et 2021, les régimes de retraite respectaient la répartition des actifs dictée dans leur politique de placement.

Aux 31 décembre 2022 et 2021, aucune action de Supremex n'était détenue dans les régimes de retraite de la Société.

La durée moyenne de l'obligation au titre de prestations de retraite constituées au 31 décembre 2022, était de 15,1 années (2021 – 17,6 années).

Analyse de sensibilité

Pour la Société, une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux d'actualisation aurait comme effet de diminuer ou d'augmenter l'obligation au titre des prestations constituées d'environ 1,4 million \$ au 31 décembre 2022. Une hausse ou une baisse de 0,25 % du taux de la rémunération aurait comme effet d'augmenter ou de diminuer l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,1 million \$ au 31 décembre 2022. Une hausse d'un an de l'espérance de vie des participants aurait comme effet d'augmenter l'obligation au titre des prestations de retraite constituées d'environ 0,8 million \$ au 31 décembre 2022. L'analyse de sensibilité a été déterminée à l'aide d'une méthode calculant l'impact d'un changement de 0,25 % dans les hypothèses clés sur la valeur de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées. Il n'y a eu aucun changement dans les méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer l'analyse de sensibilité comparativement à l'année précédente.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

(b) Avantages complémentaires de retraite

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations de l'obligation au titre des prestations constituées des régimes, qui est présenté dans les passifs non courants dans les états consolidés de la situation financière.

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Autre obligation au titre des prestations au début de l'exercice	211 300	221 000
Charge d'intérêts (<i>note 14</i>)	6 300	5 500
Gain actuariel provenant de modifications d'hypothèses financières	(64 800)	(9 000)
Prestations versées	(6 800)	(6 200)
Autre obligation au titre des prestations à la fin de l'exercice	146 000	211 300

Les avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite ne sont pas capitalisés.

Les autres avantages complémentaires de retraite inclus dans les autres éléments du résultat global, avant impôt, sont constitués de gains actuariels de 64 800 \$ (2021 – 9 000 \$). Le montant cumulé des pertes actuarielles comptabilisé dans les états consolidés du résultat global est de 269 800 \$ au 31 décembre 2022 (2021 - 334 600 \$).

Les hypothèses qui ont servi à mesurer le coût des avantages complémentaires de retraite sont les suivantes :

	2022 %	2021 %
Hypothèses moyennes pondérées		
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations	5,05	3,00
Taux d'actualisation du coût net des avantages pour la période	3,00	2,50

Au 31 décembre 2022, aucune couverture pour soins de santé et pour soins dentaires n'est offerte aux retraités. La durée moyenne de l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite, au 31 décembre 2022 est de 6,1 années (2021 - 8 années).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Relations clients \$	Ententes de non- concurrence \$	Logiciel \$	Total \$
Coût :				
Au 31 décembre 2020	90 909 179	755 000	3 600 691	95 264 870
Acquisitions	—	—	550 360	550 360
Acquisitions d'entreprises (note 4)	1 295 298	—	—	1 295 298
Cessions	(991 727)	(755 000)	—	(1 746 727)
Écart de conversion	(12 489)	—	—	(12 489)
Au 31 décembre 2021	91 200 261	—	4 151 051	95 351 312
Acquisitions	—	—	372 074	372 074
Acquisitions d'entreprises (note 4)	12 147 610	—	—	12 147 610
Écart de conversion	160 780	—	—	160 780
Au 31 décembre 2022	103 508 651	—	4 523 125	108 031 776
Amortissement cumulé :				
Au 31 décembre 2020	68 903 797	755 000	1 159 923	70 818 720
Amortissement	2 997 779	—	383 325	3 381 104
Cessions	(991 727)	(755 000)	—	(1 746 727)
Écart de conversion	(1 031)	—	—	(1 031)
Au 31 décembre 2021	70 908 818	—	1 543 248	72 452 066
Amortissement	3 245 367	—	516 499	3 761 866
Écart de conversion	119 205	—	—	119 205
Au 31 décembre 2022	74 273 390	—	2 059 747	76 333 137
Valeur comptable nette :				
Au 31 décembre 2021	20 291 443	—	2 607 803	22 899 246
Au 31 décembre 2022	29 235 261	—	2 463 378	31 698 639

11. GOODWILL

	\$
Coût	
Au 31 décembre 2020	49 105 826
Acquisitions d'entreprises (note 4)	368 022
Écart de conversion	(20 016)
Au 31 décembre 2021	49 453 832
Acquisitions d'entreprises (note 4)	1 432 932
Écart de conversion	350 514
Au 31 décembre 2022	51 237 278

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

La valeur comptable nette du goodwill au 31 décembre 2022 était affectée aux UGTs suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
UGTs :		
Enveloppe	38 278 298	36 519 950
Emballage	12 958 980	12 933 882
Total	51 237 278	49 453 832

Test de dépréciation du goodwill

La Société a effectué le test de dépréciation annuel en date du 31 décembre 2022, selon sa méthode comptable décrite à la note 2. La valeur recouvrable des UGTs Enveloppe et Emballage excédait la valeur comptable. Par conséquent, aucune dépréciation du goodwill n'a été enregistrée pour ces UGTs.

Méthode d'évaluation

La Société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie pour déterminer la valeur d'utilité de chaque UGT. Depuis le dernier test de dépréciation annuel, la Société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation du goodwill.

Hypothèses significatives

L'approche axée sur les produits est établie en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. Selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie, qui a été utilisée au 31 décembre 2022 pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT enveloppe et de l'UGT emballage, la Société doit prévoir les flux de trésorerie et les actualiser. Le processus d'actualisation utilise un taux de rendement qui correspond au risque rattaché aux activités de la Société ou aux actifs et tient compte de la valeur temporelle de l'argent. Cette approche exige la formulation d'hypothèses concernant la croissance ou la décroissance des ventes, des marges d'exploitation, des taux d'imposition et des taux d'actualisation.

Croissance ou décroissance des ventes

Les hypothèses utilisées étaient fondées sur le budget annuel interne de la Société approuvé par le conseil d'administration. La Société a prévu les ventes, les marges bénéficiaires et les flux de trésorerie sur une période de quatre ans pour chaque UGT. Des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque UGT. Les projections pour l'UGT de l'enveloppe reflètent la demande décroissante dans le marché canadien de l'enveloppe, la capacité de gagner des parts du marché dans le marché américain de l'enveloppe et un taux de déclin perpétuel à long terme. Les projections pour l'UGT de l'emballage reflètent un taux de croissance perpétuel à long terme pour ce marché. Afin de déterminer ces projections, la Société s'est fondée sur l'expérience, les récentes acquisitions, les tendances économiques de même que les tendances de l'industrie et du marché.

Taux d'actualisation

La Société a présumé un taux d'actualisation avant impôt afin de calculer la valeur actuelle de ses flux de trésorerie prévus. Le taux d'actualisation représente le coût moyen pondéré du capital (« CMPC ») estimé par la Société. Le CMPC est une estimation du taux de rendement global requis sur un placement en titres d'emprunt et de capitaux propres et sert de point de départ pour établir un taux d'actualisation approprié. La détermination du CMPC requiert une analyse séparée du coût des titres de capitaux propres et de la dette,

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

et considère une prime de risque basée sur une évaluation des risques liés aux prévisions des flux de trésorerie.

Les hypothèses clés utilisées lors du test de dépréciation étaient les suivantes :

	2022		2021	
	Enveloppe	Emballage	Enveloppe	Emballage
Taux d'actualisation avant impôts	15,2 %	14,0 %	14,4 %	12,9 %
Taux d'imposition	25,9 %	25,9 %	25,9 %	25,9 %
Taux de (déclin) croissance perpétuel(le)	(3,0) %	2,5 %	(3,0) %	2,5 %

Sensibilité

UGT Enveloppe - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'enveloppe, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 25,7 % ou si le taux de déclin perpétuel avait augmenté à 17,9 %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2022.

UGT Emballage - Lors du test de dépréciation le plus récent, pour l'UGT de l'emballage, si le taux d'actualisation avant impôt avait augmenté à 34,3 % ou si le taux de croissance perpétuel avait diminué à (30,4) %, la valeur recouvrable de l'UGT aurait été égale à la valeur comptable au 31 décembre 2022.

12. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs	16 288 415	11 494 850
Rabais à payer	2 609 041	2 334 732
Salaires et bénéfices marginaux à payer	12 993 057	11 099 799
Autres charges à payer	2 947 915	2 519 919
	34 838 428	27 449 300

Les comptes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 20 à 60 jours.

13. PROVISIONS ET DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

Au troisième trimestre de 2022, la Société a approuvé une initiative de restructuration visant à accélérer le déménagement de son usine de boîtes pliantes de Ville Mont-Royal, Québec, suite à la réception d'un avis de résiliation anticipée du bailleur. À la suite de cette initiative, les activités de boîtes pliantes touchées ont été transférées à l'usine d'emballage en carton ondulé Durabox située à Lachine au Québec. Par conséquent, les activités de Durabox ont été arrêtées. Des frais de restructuration liés à ces activités au montant de 1 409 740 \$, composés principalement de charges liées aux employés, de dépréciations de stocks et de frais de relocalisation des activités de boîtes pliantes ont été encourus.

En 2021, en raison des résultats toujours inférieurs aux attentes de l'UGT de boîte en carton ondulé, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 2 073 631 \$ basée selon la méthode de la juste valeur moins le coût de disposition de ces actifs qui a été affectée à la valeur comptable des immobilisations corporelles de l'UGT (note 7).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

En 2020, la Société a adopté un plan d'optimisation de coûts pour son UGT de l'enveloppe. Par conséquent, la Société a comptabilisé une provision pour indemnités de départ liée à certains employés licenciés. Le solde de la provision pour restructuration liée à ce plan a été réglé en 2022.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés et payés relativement aux frais de restructuration :

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Solde au début de l'exercice	405 400	1 578 406
Dépenses de restructuration	1 409 740	—
Paiements	(1 789 920)	(1 173 006)
Solde à la fin de l'exercice	25 220	405 400

14. FACILITÉ DE CRÉDIT GARANTIE

Le 25 mai 2022, la Société a conclu une convention de facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang d'une durée de trois ans d'un montant de 120 millions \$ qui a remplacé la facilité de crédit renouvelable et à terme préexistante. Aucun remboursement de capital n'est requis avant l'échéance. La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux préférentiel canadien, le taux de base américain, le taux de financement à un jour garanti (SOFR) ou les taux des acceptations bancaires, majorés d'une marge applicable se situant entre 0 % et 2,75 %. L'entente relative à cette facilité de crédit arrive à échéance en mai 2025. La Société peut demander de prolonger l'entente d'un an à chaque date anniversaire. La prolongation est sujette à l'approbation des prêteurs. Au 31 décembre 2022, le solde en cours en vertu de la facilité de crédit s'établissait à 54 748 146 \$.

La facilité de crédit garantie est utilisée pour le fonds de roulement, les dépenses en capital, les acquisitions et d'autres fins générales de l'entreprise. Elle est garantie par une hypothèque et une sûreté réelle couvrant tous les actifs de la Société et de ses filiales et est soumise à certaines clauses restrictives, dont la Société est tenue, entre autres conditions, de respecter. Au 31 décembre 2022, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives.

Les montants dus en vertu de la facilité de crédit garantie sont les suivants :

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Facilité de crédit renouvelable	54 748 146	18 279 146
Facilité de crédit à terme	—	26 250 000
Dette totale	54 748 146	44 529 146
Frais de financement reportés	(333 874)	(178 321)
Portion courante	—	(3 500 000)
Portion non courante de la facilité de crédit garantie	54 414 272	40 850 825

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Le tableau suivant présente la conciliation entre les soldes d'ouverture et de fermeture de la facilité de crédit garantie :

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Facilité de crédit garantie, au début de l'exercice	44 350 825	56 442 668
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme	(875 000)	(3 500 000)
Augmentation (diminution) de la facilité de crédit renouvelable	11 094 000	(8 720 855)
Frais de financement reportés	(365 509)	(40 934)
Amortissement des frais de financement reportés	209 956	169 946
Facilité de crédit garantie, à la fin de l'exercice	54 414 272	44 350 825

Au 31 décembre 2022, la Société avait une lettre de crédit en dollars canadiens au montant de 10 000 \$ (10 000 \$ au 31 décembre 2021).

Au 31 décembre 2022, le taux d'intérêt effectif sur la facilité de crédit garantie était de 5,70 % (2,01 % au 31 décembre 2021).

Les frais de financement nets sont comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Intérêts sur la facilité de crédit garantie	1 719 906	1 228 654
Intérêts sur les obligations locatives	954 005	887 512
Revenus d'intérêts nets sur l'obligation au titre des prestations de retraite constituées (note 9)	(357 900)	(107 800)
Intérêt sur les avantages complémentaires de retraite (note 9)	6 300	5 500
Autres frais d'intérêt	39 310	42 402
Amortissement des frais de financement reportés	209 956	169 946
	2 571 577	2 226 214

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Obligations locatives, au début de l'exercice	23 247 245	19 239 197
Acquisitions	114 183	5 915 282
Acquisitions d'entreprises (note 4)	10 700 025	3 253 620
Cessions	(2 357)	(21 754)
Réévaluations	3 409 974	(696 066)
Paiements de loyers	(5 300 621)	(5 366 604)
Intérêts sur les obligations locatives	954 005	887 512
Écart de conversion	565 238	36 058
	33 687 692	23 247 245
Moins : Portion courante	4 118 931	4 251 766
Portion non courante des obligations locatives	29 568 761	18 995 479

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

La charge relative aux contrats de location à court terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 était de 739 600 \$ (2021 – 683 055 \$). La charge relative aux locations d'actifs de faible valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est élevée à 5 443 \$ (2021 – 13 280 \$). La charge relative aux paiements de loyer variables, non inclus dans l'évaluation des obligations locatives, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 était de 1 635 995 \$ (2021 – 1 350 705 \$). Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevaient à 7 681 659 \$ (2021 – 7 413 644 \$).

L'analyse des échéances des obligations locatives est présentée dans la note 22.

16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat

Les éléments importants composant la charge d'impôt enregistrée dans les états consolidés des résultats sont comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Impôt exigible :		
Charge d'impôt exigible	10 351 624	6 734 123
Impôt différé :		
Recouvrement de charge d'impôt différé	(695 085)	(1 433 257)
Charge d'impôt sur le résultat	9 656 539	5 300 866

L'impôt enregistré sur les autres éléments du résultat global est comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Impôt différé attribuable à des éléments imputés directement aux capitaux propres durant l'exercice :		
Charge d'impôt différé attribuable aux gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées	823 300	2 107 775
Charge d'impôt différé attribuable aux gains actuariels constatés sur l'autre obligation au titre des avantages complémentaires de retraite	16 779	2 331
Charge d'impôt différé attribuable aux gains constatés sur les contrats de swap de taux d'intérêt	6 850	—
Charge d'impôt enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global	846 929	2 110 106

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge qui aurait été obtenue en appliquant le taux d'imposition canadien combiné (taux fédéral et provinciaux) en raison des éléments suivants :

	2022 \$	2021 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	38 092 677	21 053 154
Charge d'impôt sur le résultat au taux combiné (fédéral et provinciaux) prévu par la loi de 26 % (2021 – 26 %)	9 863 413	5 451 715
Ajustements aux périodes antérieures	(74 018)	(126 619)
Différentiel de taux d'impôt des filiales américaines	(53 432)	2 282
Dépenses non déductibles et autres	(79 424)	(26 512)
Charge d'impôt sur le résultat	9 656 539	5 300 866

Impôt différé

L'impôt différé se rapporte aux éléments suivants :

	États consolidés de la situation financière		États consolidés des résultats	
	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$	31 décembre 2022 \$	31 décembre 2021 \$
Actifs d'impôt différé :				
Goodwill	168 065	356 348	186 336	180 559
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives, nets	429 851	364 840	(59 179)	(163 471)
Pertes autres qu'en capital	1 519 332	462 336	(1 009 844)	(336 681)
Régimes d'unités d'actions différées et au rendement	726 601	—	(726 601)	—
Autres	51 787	182 312	30 856	230 094
	2 895 636	1 365 836	(1 578 432)	(89 499)
Passifs d'impôt différé :				
Actif net au titre des prestations de retraite constituées	3 800 707	3 221 467	244 061	39 947
Immobilisations corporelles	6 667 482	4 980 401	(1 634 936)	717 314
Immobilisations incorporelles	956 131	1 524 014	614 125	477 734
Autres	37 602	1 723	(106 597)	108 763
	11 461 922	9 727 605	(883 347)	1 343 758
Recouvrement de charge d'impôt différé			695 085	1 433 257
Passif net d'impôt différé	8 566 286	8 361 769		

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Rapprochement des passifs d'impôt différé nets

	2022 \$	2021 \$
Solde au début de l'exercice	(8 361 769)	(7 689 813)
Recouvrement d'impôt au cours de l'exercice enregistré dans les états consolidés des résultats	695 085	1 433 257
Charge d'impôt enregistré dans les autres éléments du résultat global	(846 929)	(2 110 106)
Écart de conversion sur l'impôt différé net	(52 673)	2 217
Autres	—	2 676
Solde à la fin de l'exercice	(8 566 286)	(8 361 769)

17. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires peuvent être émises. Chaque action ordinaire représente la participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix à toutes les assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement à toutes les distributions de la Société, le cas échéant, et, dans l'éventualité d'une distribution obligatoire de la totalité des biens de la Société, à l'actif net de la Société restant après le règlement de toutes les dettes de celle-ci.

La variation du capital-actions est comme suit :

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$
Solde au 31 décembre 2020	27 824 769	9 497 234
Rachat d'actions pour annulation	(1 409 300)	(481 027)
Solde au 31 décembre 2021	26 415 469	9 016 207
Rachat d'actions pour annulation	(438 400)	(149 636)
Solde au 31 décembre 2022	25 977 069	8 866 571

Le 29 août 2022, la Société a annoncé avoir reçu l'approbation de la TSX à racheter aux fins d'annulation par voie de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités («OPR») jusqu'à 1 301 713 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0 % de ses 26 034 269 actions ordinaires émises et en circulation au 18 août 2022, et ce, pour une période de douze mois débutant le 31 août 2022.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société a racheté 438 400 (2021 – 1 409 300) actions ordinaires pour annulation par voie de l'OPR pour une contrepartie de 1 489 978 \$ (2021 - 3 281 030 \$). L'excédent du prix d'achat des actions ordinaires sur leur valeur comptable moyenne d'un montant de 1 340 342 \$ (2021 – 2 800 003 \$) a été comptabilisé en réduction du surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées (UAD)

En 2015, la Société a adopté un régime UAD pour les membres du conseil d'administration et les hauts dirigeants. Le régime UAD permet aux participants de recevoir une rémunération en trésorerie égale au prix du marché des actions ordinaires de la Société pour chaque UAD à la date de résiliation.

Chaque participant au régime d'UAD peut choisir de recevoir à chaque année fiscale, à titre d'administrateur, jusqu'à 100 % de ses jetons de présence annuels en UAD. Les UAD sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées et leur coût est déterminé en utilisant un modèle d'évaluation. Toutes les UAD émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Au 31 décembre 2022, le passif attribuable au régime de UAD de 2 749 467 \$ (2021 – 1 086 300 \$) est présenté dans les Comptes fournisseurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 126 065 \$ (2021 – 145 214 \$) de rémunération variable des hauts dirigeants a été alloué en UAD et un montant de 40 368 \$ (2021 – nul) a été versé. La charge nette de rémunération liée au régime UAD s'est élevée à 1 577 471 \$ (2021 - 369 445 \$) durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et est présentée dans les Frais de vente et d'administration.

Régime d'unités d'actions au rendement (UAR)

En février 2022, la Société a adopté un régime UAR pour ses hauts dirigeants. Selon le régime UAR, les participants sont en droit de recevoir un montant équivalent au prix coté des actions ordinaires de la Société à la fin d'un cycle de rendement de trois ans pour chaque unité acquise si les objectifs de rendement prédéterminés sont atteints. Les UAR sont passées en charges à mesure qu'elles sont gagnées pendant le cycle de rendement de trois ans et leur valeur est déterminée en se basant sur leurs actions sous-jacentes. Toutes les UAR émises et en circulation sont évaluées à chaque période de déclaration.

Au 31 décembre 2022, le passif financier attribuable au régime UAR de 556 914 \$ (31 décembre 2021 – nul) est présenté dans les Autres passifs à long terme. Durant la période de douze mois close le 31 décembre 2022, la charge nette de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 556 914 \$ (2021 – nul) et est présentée dans les Frais de vente et d'administration.

18. CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

	2022	2021
	\$	\$
Salaires (note 20)	63 751 857	56 429 712
Charges sociales	8 933 257	8 421 633
Charges attribuables aux régimes de retraite (note 9)	1 766 239	1 482 572
Charges d'avantages du personnel	74 451 353	66 333 917
Matières premières et autres achats	109 104 779	92 914 002
Coûts généraux de fabrication	14 020 820	12 795 311
Coûts de distribution	11 265 224	9 234 119
Autres	7 869 534	6 275 289
	216 711 710	187 552 638

19. DIVIDENDES

Les dividendes déclarés du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 sont comme suit :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Par action \$	Dividende \$
5 janvier 2022	31 janvier 2022	15 février 2022	0,025	658 912
23 février 2022	24 mars 2022	8 avril 2022	0,025	658 494
11 mai 2022	9 juin 2022	27 juin 2022	0,025	654 034
10 août 2022	8 septembre 2022	23 septembre 2022	0,030	780 386
10 novembre 2022	8 décembre 2022	23 décembre 2022	0,030	779 312
Total				3 531 138

Aucun dividende n'a été déclaré du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

20. ASSISTANCE GOUVERNEMENTALE

Au cours de 2022, la Société n'a enregistré aucun montant de subvention. Au cours de 2021, la Société a enregistré des subventions totalisant 1 805 407 \$ dans le cadre du programme de subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). De ce montant, 1 222 441 \$ a été imputé aux charges d'exploitation, tandis que 582 966 \$ a été imputé aux frais de vente et d'administration. En 2021, la Société a aussi enregistré un montant de subvention de 318 234 \$ dans le cadre de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ce montant a été imputé aux charges d'exploitation.

21. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants de la Société incluant les membres du conseil d'administration est comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Avantages sociaux à court terme	5 083 229	2 769 184
Avantages postérieurs à l'emploi	112 324	95 022
	5 195 553	2 864 206

22. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers inclus dans les états consolidés de la situation financière sont comme suit :

31 décembre 2022	Actifs au coût amorti \$	Dérivés à la juste valeur \$	Passifs au coût amorti \$	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Trésorerie	1 928 539	—	—	—	1 928 539
Créances clients	39 334 457	—	—	—	39 334 457
Instruments financiers dérivés	—	26 456	—	—	26 456
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer et le passif attribuable au UAD	—	—	(31 230 001)	—	(31 230 001)
Provisions	—	—	(25 220)	—	(25 220)
Passif attribuable au UAD	—	—	—	(2 749 467)	(2 749 467)
Facilité de crédit garantie	—	—	(54 748 146)	—	(54 748 146)
Passif attribuable au UAR	—	—	—	(556 914)	(556 914)
Contrepartie conditionnelle à payer	—	—	—	(581 808)	(581 808)
Total	41 262 996	26 456	(86 003 367)	(3 888 189)	(48 602 104)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

31 décembre 2021	Actifs au coût amorti \$	Passifs au coût amorti \$	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Trésorerie	6 364 662	—	—	6 364 662
Créances clients	32 982 719	—	—	32 982 719
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer et le passif attribuable au UAD	—	(25 439 710)	—	(25 439 710)
Provisions	—	(405 400)	—	(405 400)
Passif attribuable au UAD	—	—	(1 086 300)	(1 086 300)
Facilité de crédit garantie	—	(44 529 146)	—	(44 529 146)
Contrepartie conditionnelle à payer	—	—	(777 554)	(777 554)
Total	39 347 381	(70 374 256)	(1 863 854)	(32 890 729)

Justes valeurs

La valeur comptable des créances clients et des comptes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur caractère à court terme. La valeur comptable de la facilité de crédit garantie se rapproche de sa juste valeur compte tenu du taux d'intérêt variable qu'elle porte.

Pour la facilité de crédit renouvelable, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 2, car elle repose essentiellement sur des données observables sur le marché, soit des taux d'intérêt.

Pour la contrepartie conditionnelle à payer, la Société a classé l'évaluation à la juste valeur au niveau 3, car elle repose essentiellement sur des données non observables qui dépendent de l'atteinte de certains objectifs financiers au cours d'une période donnée suivants la date d'acquisition.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Afin de limiter l'incidence de ces risques sur ses ventes, charges et flux de trésorerie, la Société peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La direction de la Société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables, et n'utilise les instruments financiers dérivés que pour gérer les risques, les engagements ou les obligations existants ou prévus à la lumière de son expérience passée.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la trésorerie et des créances clients. Afin de minimiser le risque de crédit, l'encaisse de la Société est investie dans les principales banques canadiennes et dans leurs filiales US.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à respecter leurs obligations comme convenu. Le risque de crédit lié aux créances clients est atténué par les activités de surveillance mises en place, par l'absence de concentration de la clientèle et par la base diversifiée de clients. Par le passé, la Société n'a jamais eu à radier un montant appréciable de créances clients. Aux 31 décembre 2022 et 2021, le total des créances clients en retard de paiement depuis plus de 90 jours était inférieur à 4 % du total des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

créances clients (2021 – inférieur à 4 %) (note 5). La Société ne détient aucune sûreté additionnelle à titre de garantie. Au 31 décembre 2022, la société n'a pas identifié de tendance négative significative dans le recouvrement de ses créances clients.

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers dans les délais établis selon les modalités de ses engagements et à un prix raisonnable. La Société gère ce risque en s'assurant d'avoir un montant suffisant de trésorerie et en ayant recours, au besoin, à sa facilité de crédit. La Société examine constamment les flux de trésorerie prévus et réels pour s'assurer d'avoir accès à des facilités de crédit appropriées. La Société examine constamment son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt. La Société est aussi constamment à la recherche d'occasions de réduire ses coûts et gérer sa capacité à répondre aux fluctuations de la demande, y compris par des réductions d'effectifs, si nécessaire.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et des obligations locatives selon leurs échéances, soit la durée restante entre le 31 décembre et la date d'échéance contractuelle de l'obligation.

31 décembre 2022

	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	33 979 468	—	—	33 979 468
Provisions	25 220	—	—	25 220
Facilité de crédit garantie	—	54 748 146	—	54 748 146
Contrepartie conditionnelle à payer	265 030	316 778	—	581 808
Obligations locatives	5 500 815	15 155 928	23 992 708	44 649 451
	39 770 533	70 220 852	23 992 708	133 984 093

31 décembre 2021

	Moins de 1 an \$	1 - 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Comptes fournisseurs et charges à payer excluant les taxes de vente à payer	26 526 010	—	—	26 526 010
Provisions	405 400	—	—	405 400
Facilité de crédit garantie	3 500 000	41 029 146	—	44 529 146
Contrepartie conditionnelle à payer	—	777 554	—	777 554
Obligations locatives	5 048 056	12 927 717	8 558 697	26 534 470
	35 479 466	54 734 417	8 558 697	98 772 580

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises et des taux d'intérêt entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt surtout sur sa facilité de crédit garantie. La Société gère son risque de taux d'intérêt en s'assurant d'avoir un portefeuille équilibré de prêts à taux fixe et variable dépendamment du niveau d'exposition de la Société. En outre, la fluctuation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence sur les charges d'intérêts de sa facilité de crédit et sur les revenus réalisés sur sa trésorerie.

La Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêts couvrant 8 millions \$ du solde en cours en vertu de sa facilité de crédit à un taux fixe de 3,94 % plus un frais d'estampillage de 1,25 %. Cet instrument financier a été désigné comme un instrument de couverture éligible aux fins comptables. La juste valeur de cet instrument financier est présentée au cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. Les gains non réalisés sur le contrat de swap de taux d'intérêts étaient de 26 456 \$ au 31 décembre 2022 (2021 – nul).

La Société investit sa trésorerie dans des instruments très liquides afin de protéger son capital et de générer un rendement raisonnable lorsque nécessaire.

Le 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt avaient varié de 25 points de base, à la hausse ou à la baisse, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 aurait été inférieur ou supérieur de 262 344 \$, respectivement (2021 – 299 805 \$).

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change américain étant donné qu'une partie de ses activités sont menées aux États-Unis et qu'une portion des acquisitions et des dépenses en capital sont contractées en dollars américains. La Société revoit régulièrement son exposition aux fluctuations du taux de change américain et a décidé de ne pas conclure de transactions sur dérivés pour l'instant étant donné que le risque n'est pas important.

Au 31 décembre 2022, les actifs financiers nets en dollars canadiens de la Société, libellés en devises américaines, s'établissaient à 10 490 292 \$ (2021 – 12 943 595 \$).

Le 31 décembre 2022, si le dollar canadien avait varié de 5 %, à la hausse ou à la baisse, en comparaison avec le dollar américain sur les instruments financiers détenus à cette date, toutes choses étant égales par ailleurs, le résultat net de la Société pour l'exercice clos à cette date aurait été inférieur ou supérieur de 524 515 \$, respectivement (2021 – 647 180 \$), alors que les autres éléments du résultat global auraient varié à la baisse ou à la hausse de 946 813 \$, respectivement (2021 – 246 136 \$).

23. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société est composé des droits des actionnaires et de la facilité de crédit garantie. La Société maintient son capital à un niveau approprié pour atteindre plusieurs objectifs, à savoir :

- assurer la pérennité de son capital afin de poursuivre ses activités d'exploitation ;
- respecter certaines clauses restrictives financières en vertu de sa facilité de crédit garantie ;
- préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions, lorsqu'elles surviennent ; et
- assurer la croissance soutenue de la valeur des actions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

La Société évalue continuellement la suffisance de sa structure de capital et sa capacité et fait des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de l'entreprise pour atteindre les objectifs susmentionnés. La Société surveille également de près son capital afin de s'assurer de respecter les ratios de facilité de crédit garantie / BAIIA et de couverture de charges fixes comme il est défini dans la convention de crédit.

La structure de capital de la Société est constituée des capitaux propres et d'une facilité de crédit garantie, moins la trésorerie. La structure de capital se présente comme suit :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
Facilité de crédit garantie	54 414 272	44 350 825
Trésorerie	(1 928 539)	(6 364 662)
Dette nette	52 485 733	37 986 163
Capitaux propres	124 318 128	97 404 538

La Société n'est assujettie à aucune exigence liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans son entente de facilité de crédit garantie.

24. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activités : la fabrication et la vente d'enveloppes et la fabrication et la vente de produits d'emballages et de produits spécialisés. L'information sectorielle a été préparée en utilisant les conventions comptables décrites à la note 2 – Principales méthodes comptables.

Les tableaux suivants présentent le BAIIA ajusté sectoriel avant charges corporatives et autres charges non allouées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

			2022 \$
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Ventes	200 318 303	72 148 973	272 467 276
Charges d'exploitation	132 920 132	49 430 014	182 350 146
Frais de vente et d'administration	17 454 389	7 532 070	24 986 459
BAlIA ajusté par secteur ⁽¹⁾	49 943 782	15 186 889	65 130 671
Charges corporatives et autres charges non allouées			8 289 814
Amortissement des immobilisations corporelles <i>(note 7)</i>			5 798 521
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation <i>(note 8)</i>			4 529 462
Amortissement des immobilisations incorporelles <i>(note 10)</i>			3 761 866
Ajustement de la valeur des stocks liés aux acquisitions d'entreprises			126 936
Frais d'acquisition <i>(note 4)</i>			550 078
Frais de restructuration <i>(note 13)</i>			1 409 740
Frais de financement nets <i>(note 14)</i>			2 571 577
Résultat avant impôt sur le résultat			38 092 677

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAlIA ajusté »), comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAlIA ajusté égale BAlIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités, les charges corporatives et les autres charges non allouées. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

	2021		
	\$		
	Enveloppe	Emballage et produits spécialisés	Total
Ventes	157 194 765	69 235 182	226 429 947
Charges d'exploitation	113 287 667	47 594 088	160 881 755
Frais de vente et d'administration	15 422 270	8 016 009	23 438 279
BAlIA ajusté par secteur⁽¹⁾	28 484 828	13 625 085	42 109 913
Charges corporatives et autres charges non allouées, nettes de SSUC ⁽²⁾ et SUCL ⁽³⁾			3 067 773
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)			5 313 542
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)			4 829 664
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)			3 381 104
Frais d'acquisition (note 4)			164 831
Dépréciation d'actifs (note 13)			2 073 631
Frais de financement nets (note 14)			2 226 214
Résultat avant impôt sur le résultat			21 053 154

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (« BAlIA ajusté »), comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAlIA ajusté égale BAlIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités, les charges corporatives et les autres charges non allouées, nettes de SSUC et SUCL. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les frais d'acquisition.

⁽²⁾ Programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »).

⁽³⁾ Programme de Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (« SUCL »).

Les actifs non courants de la Société totalisaient 115 908 885 \$ au Canada et 55 944 696 \$ aux États-Unis au 31 décembre 2022 (118 429 995 \$ et 22 300 819 \$ au 31 décembre 2021, respectivement). Les ventes de la Société se sont élevées à 155 213 221 \$ au Canada et 117 254 155 \$ aux États-Unis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2022, selon l'emplacement des clients (2021 - 138 667 615 \$ au Canada et 87 762 332 \$ aux États-Unis).

25. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations, litiges et poursuites. Ces litiges peuvent comporter de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cause est imprévisible. La Société croit que le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Garanties sous contrats de location

Dans le cours normal de ses activités, la Société a conclu des contrats de location qui possèdent des caractéristiques correspondant à la définition d'une garantie. Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser les contreparties pour les coûts et les pertes encourus à la suite de divers événements, notamment les violations des déclarations et garanties, la perte ou les dommages matériels, les réclamations pouvant survenir lors de la prestation de services et les responsabilités environnementales. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer le montant total éventuel qu'elle pourrait devoir verser

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2022 et 2021

à ses bailleurs, puisque ces événements n'ont pas encore eu lieu. Par le passé, la Société n'a pas eu à verser de montants importants en vertu de ces contrats et possède une couverture d'assurance pour certaines des obligations contractées. Au 31 décembre 2022, la Société n'avait comptabilisé aucun passif lié à ces indemnités.

26. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Acquisition d'entreprise

Le 16 janvier 2023, la Société a conclu l'acquisition des actions d'Impression Paragraph inc., un fournisseur intégré d'emballages à base de papier, d'imprimés et de produits destinés aux points de vente pour un large éventail de marchés commerciaux, située à St-Laurent et Saint-Hyacinthe, Québec, pour une contrepartie totale en espèces d'environ 28 100 000 \$, sur une base libre d'espèces et libre de dette, incluant un ajustement estimé pour le fonds de roulement de 1 500 000 \$. Cette acquisition a été financée par la facilité de crédit existante de la Société et la contrepartie est sous réserve des ajustements habituels. La répartition préliminaire du prix d'achat sera préparée lorsque l'information sur les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge sera disponible.

Déclaration de dividende

Le 22 février 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action ordinaire, payable le 7 avril 2023, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 mars 2023. Ce dividende a été désigné à titre de « dividende déterminé » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.